Décembre 2023

MIEUX COMPRENDRE LES PRECARITES ETUDIANTES : QUELS EFFETS SUR L'ACCES ET LE MAINTIEN AUX ETUDES SUPERIEURES

RECHERCHE EXPLORATOIRE COLLABORATIVE

Note de synthèse

© : CBCS asbl - Prisca Jourdain

Co-écrit par Manon Guibreteau et Marjorie Lelubre (Crebis)

LE FORUM BRUXELLES CONTRE LES INÉGALITÉS

Crébis CENTRE DE RECHERCHE DE BRUXELLES SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES

CBCS CONSEIL BRUXELLOIS DE COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

Table des matières

MISE EN CONTEXTE 4

METHODOLOGIE 6

I. Constitution du groupe de recherche (GR) 6

a. Schématisation de la procédure de recrutement 6

b. Choix des « critères » de sélection 7

c. Les biais du recrutement 7

II. Méthodologie des séances et création d'un savoir commun 8

..... 8

PRECARITES ETUDIANTES : DE QUOI PARLE-T-ON ? 9

I. Essai de définition dans la littérature 9

II. Définition co-construite des précarités étudiantes 10

III. Apports innovants de la définition 11

QUELQUES ENJEUX DES PRECARITES ETUDIANTES 12

I. Lier son « métier d'étudiant » à un travail étudiant : assumer la double journée 12

a. Travailler, une obligation pour répondre aux besoins primaires 12

b. Lien entre travail étudiant et réussite scolaire 13

II. Instabilité du présent et incertitude du futur comme marqueurs des précarités étudiantes 14

a. Instabilité du travail étudiant 14

b. Impact des réglementations sur la capacité à poursuivre ses études 14

c. Incertitudes du futur : impact des multiples crises 14

III. Les « faux choix » induits par les précarités étudiantes 15

a. Faux choix et priorisation de ses besoins 15

b. Renoncement aux soins de santé : conséquence des faux choix 15

c. Faux choix et réorientations scolaires 16

L'OBTENTION DES AIDES ET LA SANTE MENTALE : DEUX THEMATIQUES CENTRALES AUX PRECARITES ETUDIANTES 17

LE PARCOURS D'OBTENTION DES AIDES SOCIALES ET FINANCIERES : REVISION DES CRITERES ET PRISE EN COMPTE PLUS INDIVIDUALISEE 18

I. Les critères d'octroi d'une aide 18

a. Quand la famille reste considérée comme le principal filet de protection 18

b. Le critère de l'âge : devoir finir ses études dans un temps imparti 19

II. Des procédures de recours aux aides complexes 19

a. Un modèle d'information sur les droits qui a ses limites 19

b. Eclatement et manque d'harmonisation des aides 20

III. Les représentations de l'aide sociale chez les étudiant.e.s comme freins au recours 20

a. Devoir se sentir légitime à demander une aide 20

b. Être autonome dans ses démarches, un effet générationnel ? 21
c. Être un jeune en situation de précarité étudiante : vers une (in)dépendance forcée 22
IV. Les solutions émises par les étudiant.e.s pour lutter contre les précarités étudiantes 22
a. Développer l'aide individualisée, une solution ? 22
b. Une automatisation des droits pour lutter contre le non-recours 23
c. Une digitalisation des dossiers sociaux pour faciliter les démarches 23
LES EFFETS ET IMPACTS DES PRECARITES ETUDIANTES SUR LA SANTE MENTALE 25
I. Définition de la santé mentale 25
II. Les déterminants de la santé mentale 26
a. Le revenu 26
b. Le recours aux aides 26
c. Le logement 27
d. Le réseau de soutien social 27
III. Les conséquences d'une santé mentale fragilisée par les précarités étudiantes 28
a. Le stress : symptôme inhérent aux précarités étudiantes 28
b. Sentiment d'être différent des autres 28
c. Des conséquences qui laissent des cicatrices 29
IV. Santé mentale et non recours 29
CONCLUSION 30
BIBLIOGRAPHIE 32
ANNEXES 34

MISE EN CONTEXTE

L'école est un lieu de reproduction, à tout le moins, un révélateur des inégalités sociales (Page, 2005 ; Duru-Bellat, 2015). La massification de l'accès aux études supérieures n'a pas enrayé ce phénomène. En effet, la crise sanitaire de la COVID-19 a mis en exergue les difficultés rencontrées par un grand nombre d'étudiant.e.s, particulièrement à Bruxelles, et a ainsi révélé le phénomène des « précarités étudiantes ». Au-delà d'une vision simpliste qui résumerait ce phénomène à une absence ou une insuffisance de ressources financières, il s'agit d'envisager les précarités étudiantes sous un prisme multiple. Difficultés de ces jeunes à se loger, se nourrir, mais aussi à pouvoir se maintenir aux études dans de bonnes conditions et plus largement, à se construire en tant que citoyen.ne.s à part entière.

Face à l'ampleur de ces difficultés, le système d'aide tel qu'il est actuellement organisé interpelle quant à sa capacité à répondre aux précarités étudiantes dans ses multiples dimensions. Alors que les CPAS sont l'un des derniers filets de protection de notre système, le nombre élevé de PIIS étudiants à Bruxelles semble à contrario considérer les CPAS comme l'une des premières portes d'entrée pour les étudiant.e.s. Pour exemple, le seul CPAS de Bruxelles dénombrait 2.635 PIIS étudiant en 2022 contre 1.848 en 2016[1].

Alerté de ce phénomène par la Fédération des étudiant.e.s francophones qui dénombrait 80.000 étudiant.e.s précaires en 2021, le Gouvernement a fait des précarités étudiantes un « objet politique » en inscrivant la thématique dans le cadre d'une résolution interparlementaire[2].

C'est dans ce contexte que Le Forum-Bruxelles contre les inégalités[3] et le CBCS[4], se sont saisis de cette thématique en organisant, en octobre 2021, un colloque intitulé *« L'autre crise. 80.000 étudiants précaires »*. Agréé depuis 2022 comme centre de ressources relatif à la lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales par la FW-B, le Forum-Bruxelles contre les inégalités consacre une partie de ses missions au déploiement d'activités de lutte contre les précarités étudiantes au sein des établissements du secondaire.

En 2023, ces différents partenaires continuent leur travail de réflexion autour de cette thématique par le biais d'une recherche exploratoire sur **les liens entre les précarités étudiantes et l'accès et maintien aux études supérieures.** Ce sont les résultats de cette recherche dont nous souhaitons rendre compte ici.

S'inscrivant dans les principes de la recherche collaborative, cette étude a eu pour objet de mettre en avant le savoir expérientiel des étudiant.e.s en situation de précarité par la constitution d'**un groupe de recherche composé de 21 étudiant.e.s** se reconnaissant en situation de précarité.

Les résultats ici présentés sont le fruit de leur travail de réflexion. Qu'ils et elles soient déjà remercié.e.s pour leur essentielle contribution dans la coproduction de nouvelles connaissances sur cette question.

Quelles sont les réalités vécues par ces jeunes ? Quelle est leur vision de la question des précarités étudiantes ? Quels sont les leviers de lutte contre celles-ci ? Voici autant de questions auxquelles la présente note invite à réfléchir, tout en amorçant de nouvelles des hypothèses et pistes de réflexion.

Cette recherche a été menée conjointement par le Centre de ressources relatif à la lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales (Forum) et le Crebis (Forum/CBCS).

---

[1] https://stat.mi-is.be/fr/dashboard/ratio_piise_ris?menu=map

[2] Rapport - Proposition de résolution interparlementaire visant à lutter contre la précarité étudiante et à améliorer les conditions de vie des étudiants — Parlement Francophone Bruxellois

[3] Home - Le Forum (le-forum.org)

[4] Accueil site CBCS - CBCS

Présentation du consortium de recherche

- **Centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales**

Développé par le Forum – Bruxelles contre les inégalités et le CBCS, le Crebis vise à renforcer les liens entre les mondes de la recherche et de l'intervention sociale en s'appuyant sur les principes de la recherche collaborative, la co-construction des connaissances et la non hiérarchisation des savoirs[5]. Le Crebis veut mettre la recherche au service de la société et de la lutte contre les inégalités. Au-delà de la production de connaissances scientifiques, il s'agit de s'assurer que ces dernières soient utiles à tou.te.s et puissent ainsi déboucher sur des pistes de solutions concrètes.

- **Le Forum – Bruxelles contre les inégalités**

L'objectif du Forum-Bruxelles contre les inégalités est de produire des recommandations et de trouver des solutions aux problèmes liés à la pauvreté. Les moyens pour y parvenir sont le dialogue avec les professionnel.le.s, la consultation des personnes qui font face à la pauvreté, l'aide à la décision politique et l'analyse transdisciplinaire.

Le Forum – Bruxelles contre les inégalités est agréé Centre de ressources relatif à la lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales. C'est par ce biais qu'il s'empare à nouveau de la thématique des précarités étudiantes.

- **Conseil bruxellois de coordination sociopolitique**

Acteur engagé, le CBCS rassemble plus de 160 associations et leurs fédérations issues du secteur social-santé. Il a pour objectif de construire ensemble et de faire émerger de nouvelles pratiques innovantes pour plus de justice sociale. Il est l'organe intersectoriel de coordination du secteur ambulatoire.

C'est dans la continuité du colloque *« L'autre crise. 80.000 étudiants précaires »* organisé en octobre 2021 que le CBCS s'inscrit dans la présente recherche.

[5] CREBIS - CBCS

METHODOLOGIE

Cette recherche exploratoire s'appuie sur les principes de la recherche collaborative. Ayant comme point central la reconnaissance de l'existence de différents savoirs et leur non-hiérarchisation, la recherche collaborative développe des espaces favorisant la mise en dialogue de ces derniers. Pour ce faire, un groupe de recherche (GR) rassemblant 21 étudiant.e.s, deux chercheuses du Crebis et deux professionnel.le.s du Centre de ressources du Forum a été formé et s'est réuni à raison **de cinq séances de travail entre mars et avril 2023**.

L'objectif de ce groupe était double : co-construire une définition des précarités étudiantes et identifier les principaux enjeux liés à la compréhension de cette thématique.

I. Constitution du groupe de recherche (GR)

Tout comme la population étudiante, les situations de précarités étudiantes et la perception que les étudiant.e.s ont de leurs conditions ne sont pas homogènes. A partir de ce raisonnement, le recrutement a été pensé sur base d'une auto-désignation par les étudiant.e.s elleux-mêmes de se reconnaître comme en situation de précarité. De ce fait, nous n'avons pas émis de critères de sélection prédéfinis mais avons préféré inviter les étudiant.e.s à décrire leur situation dans un questionnaire désigné comme « fiche de candidature » (cf annexe 2).

a. Schématisation de la procédure de recrutement

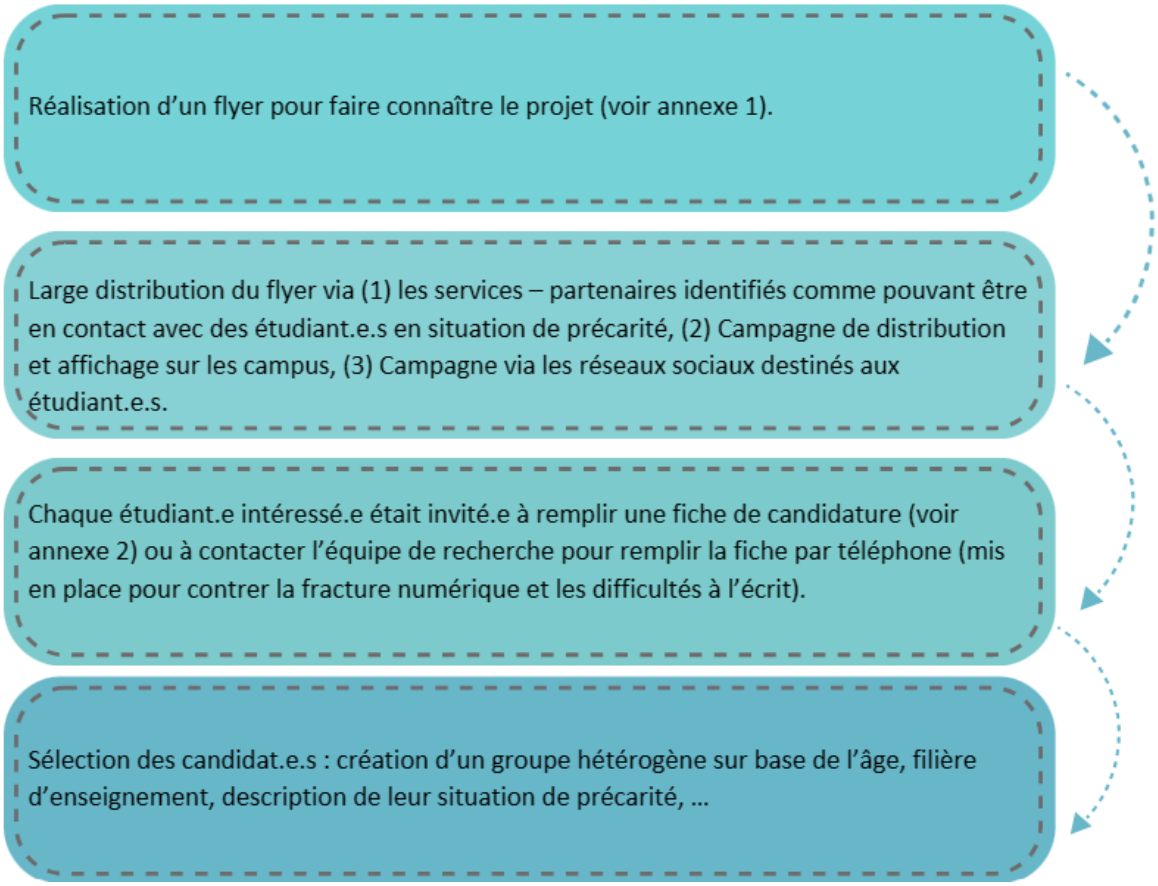

b. Choix des « critères » de sélection

(1) L'hypothèse de l'effet générationnel

Le choix de la catégorie d'âge du GR -entre 18 et 27 ans- se fonde sur l'hypothèse d'un effet générationnel. Une génération se caractérise par des tendances spécifiques dans son rapport à son environnement (social, économique, écologique, etc.) (Muxel, 2021). Te'eni Harari et al. (2022) démontrent par exemple les différences entre les générations X (individus nés entre 1965 et 1980) et Z (individus nés entre 1995 et 2010) dans leur comportements face à la crise sanitaire. Notre GR se concentre sur les étudiant.e.s de la génération Z, tout en étant conscient que cette population n'est pas homogène et qu' « il y a autant de situations à risque que d'étudiants précaires. » (Béguinet, 2013). Nous avons donc choisi des étudiant.e.s issu.e.s majoritairement de la classe d'âge des 18-25 ans à l'exception de deux étudiant.e.s dont le profil permettait de rencontrer notre second critère, à savoir la représentation de la diversité des types d'enseignements.

(2) Représentation de la diversité des types d'enseignements du supérieur

Par « études supérieures », nous entendons tout cursus de plein exercice. Cela regroupe donc les Ecoles supérieures des arts (ESA), la promotion sociale de plein exercice, les universités et les hautes écoles. Cette diversité d'enseignements est représentée dans le groupe de recherche afin d'approcher la thématique des précarités étudiantes comme dépassant les segmentations entre les filières et établissements scolaires.

(3) Diversité des situations problématiques évoquées

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle il existe des précarités étudiantes au pluriel. Ces dernières peuvent toucher divers domaines de la vie d'un.e étudiant.e tels que l'alimentation, le logement, le matériel scolaire et informatique, les relations familiales, la santé mentale, etc. Aussi, nous avons été attentives à sélectionner des étudiant.e.s abordant dans leur candidature différentes thématiques ayant trait à la pluralité des précarités étudiantes.

c. Les biais du recrutement

Cette procédure de recrutement comporte certains biais. Notons la non-parité avec une plus forte présence de filles que de garçons. Alors que de nombreuses études sur les précarités étudiantes ont porté sur les universitaires, notons à l'inverse une sous-représentation de ce cursus dans notre recherche avec seulement deux étudiant.e.s issu.e.s du monde universitaire. Peut-être pouvons-nous expliquer cela par une communication en interne plus proactive dans certaines hautes écoles qui se sont montrées plus enthousiastes pour diffuser notre projet. De même, notons l'absence de jeunes en décrochage scolaire ou ayant abandonnés leurs études en 2022-2023, ce qui aurait probablement amener d'autres points de vue à notre recherche.

II. Méthodologie des séances et création d'un savoir commun

1

13.03.2023

Objectif : Définir les précarités étudiantes.

Outils

. Photolangage : travailler sur les représentations.

.Brainstorming : dégager des mots clés balisant les précarités étudiantes.

.Travail individuel : créer une définition à partir des mots clés définis.

N*ombre de participant.e.s :* 18

2

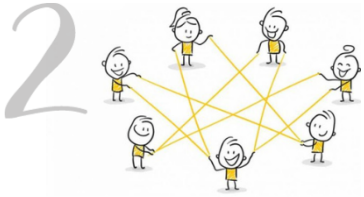

20.03.2023

Objectif : Dégager des sous-thématiques.

Outils

.Persona : création d'un personnage fictif en situation de précarités étudiantes (travail en sous-groupe).

Travail d'identification sur les difficultés et caractéristiques présentes dans ces persona (plénière).

Nombre de participant.e.s : 16

3

30.03.2023

Objectif : Sélection et approfondissement de deux sous-thématiques.

Outils

.Sélection des thématiques via un vote argumenté par post-it (sur base d'un compte-rendu analytique réalisé par l'équipe de recherche).

Nombre de participant.e.s : 17

4

13.04.2023

Objectif : Formulation d'hypothèses.

Outils

.Présentation de la notion d'hypothèses par l'équipe de recherche.

.Travail en sous-groupe, formulation d'hypothèses autour des deux thématiques identifiées comme prioritaires : santé mentale et aide sociale.

Nombre de participant.e.s : 13

5

27.04.2023

Objectif : Validation de la production de connaissances et évaluation du processus.

Outils

.Validation d'une définition des précarités étudiantes (sur base d'une proposition de l'équipe de recherche / matériau collecté en séance 1).

.Validation des hypothèses à retenir via vote.

.Débat mouvant pour choisir les hypothèses prioritaires et les approfondir.

Nombre de participant.e.s : 15

PRECARITES ETUDIANTES : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les précarités étudiantes, ou du moins la précarité étudiante, est une notion de plus en plus usitée sans pour autant qu'une définition stable et partagée ne soit établie. Un essai de définition a donc fait l'objet de notre étude, avec un double enjeu, identifié comme essentiel par les étudiant.e.s : formuler une définition qui puisse rendre compte du phénomène dans sa globalité mais qui puisse également faire état de la spécificité des situations vécue par les étudiant.e.s.

I. Essai de définition dans la littérature

La précarité étudiante est abordée dans plusieurs travaux de recherche sans pour autant qu'une définition consensuelle n'ait été établie.

Longtemps traitée par le prisme de la reproduction sociale et du travail étudiant (Beffy, 2019 ; Van Cutsem et al., 2019), les premiers travaux de recherche se sont centrés sur l'impact de l'origine sociale des étudiant.e.s, notamment le revenu des parents, sur le parcours étudiant.

Cependant, des études plus axées sur les conditions de vie des étudiant.e.s ont permis de considérer peu à peu cette population comme particulièrement vulnérable aux risque de précarité étudiante : *« Par les responsabilités qui lui incombent et les difficultés quotidiennes auxquelles il doit désormais faire face, l'étudiant est entré de plein fouet dans les populations sensibles aux risques de précarité »* car vulnérables aux trois dimensions de la précarité (psychologique, économique et sociale) (Béguinet, 2013, p.236).

Aujourd'hui, les précarités étudiantes sont investies via d'autres angles d'approche que l'origine sociale, tels que l'alimentation (Disch, 2023), le logement (Cordazzo, 2020) ou encore le rôle des institutions (Scharpé, 2016). L'objectif est moins de répondre à la question « de quels milieux sociaux sont issus les étudiant.e.s précaires ? » que de déceler les spécificités des précarités étudiantes.

Le fait qu'il n'existe pas de définition arrêtée de la précarité étudiante rend complexe l'identification des étudiant.e.s en situation de précarité. Aussi, la sociologie quantitative s'est emparée de la thématique pour tenter d'établir des indicateurs permettant par exemple de connaître le nombre d'étudiant.e.s précaires au sein d'un établissement (score de l'OVEFIP de l'université de Rouen) ou encore pour tenter de décrire les multiples formes de précarités étudiantes (precaET de l'ODENORE) (Réseau des Observatoires de l'Enseignement Supérieur, 2016). Cependant, ces indicateurs possèdent quelques limites en intégrent des dimensions qui peuvent révéler aussi bien une situation de précarité étudiante qu'une stratégie de prévention contre le basculement dans la précarité. C'est notamment le cas de l'indicateur de recours à une bourses d'études (F.Belghith, 2021).

Ces travaux ont permis de mieux éclairer la complexité de la précarité étudiante par les nombreux domaines qu'elle investit et donc la diversité des situations vécues. C'est par ces complexité et diversité que nous préférons utiliser le terme au pluriel pour parler de « précarités étudiantes ». En l'absence d'une définition partagée, le premier travail de notre GR a été d'en créer une.

II. Définition co-construite des précarités étudiantes

Création d'une définition - Méthode

1. Photolangage (en sous-groupe)

A partir d'une galerie d'images, chaque étudiant.e a été invité.e à répondre à la question suivante : "Choisissez une à deux images qui, selon vous, illustre.nt la notion de précarités étudiantes. Pourquoi avoir fait ce choix?".

Sur base de toutes les images sélectionnées par les participant.e.s, chaque sous-groupe a présenté en plénière, accompagnée d'un argumentaire co-construit en sous-groupe, une unique image représentant, selon elleux, les précarités étudiantes.

2. Brainstorming

En s'inspirant de l'exercice précédent, les étudiant.e.s ont défini des mots-clés autour de la notion de précarités étudiantes.

3. Travail d'écriture (temps individuel)

Chaque étudiant.e a écrit sa propre définition des précarités étudiantes en y intégrant les mots-clés prédéfinis (cf annexe 3).

4. Sélection de 3 définitions

Les étudiant.e.s ont voté, en argumentant leur vote, pour les écrits correspondants le mieux à leur définition respective des précarités étudiantes.

5. Phase d'écriture de la définition commune

A partir des 3 définitions sélectionnées et des argumentaires, les chercheuses du Crebis ont écrit une première définition.

6. Relecture et validation de la définition commune

Cette définition a été à plusieurs reprises soumise au GR et reformulée jusqu'à validation par le GR.

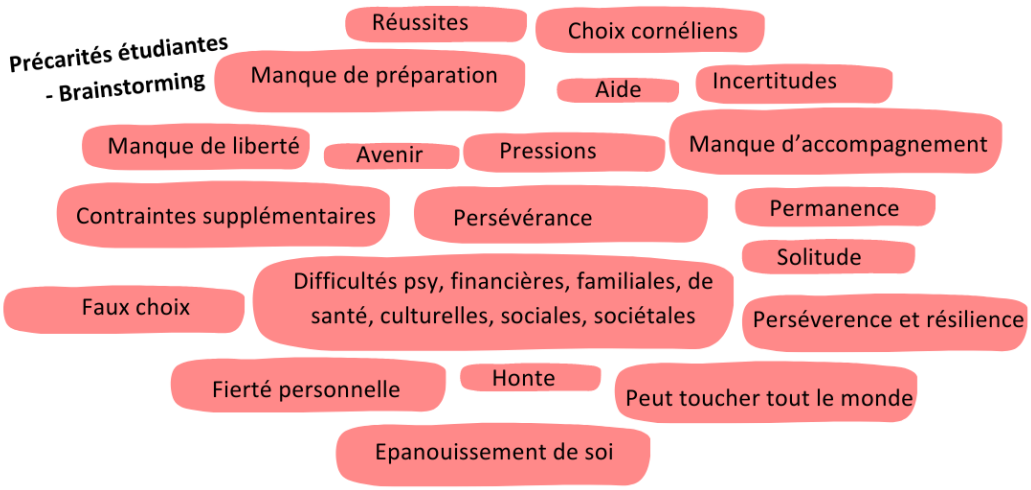

Définition des précarités étudiantes

« Les précarités étudiantes, sous leurs différentes formes, doivent être comprises comme un phénomène aux contours larges, qui dépasse le seul cadre des études. Les difficultés rencontrées par les étudiant.e.s en situation de précarité touchent de nombreux domaines de leur quotidien (que ce soit au niveau psychologique, financier, familial, culturel, sociétal ou de santé). Ces difficultés ont pour particularité de perdurer dans le temps, elles ne sont pas ponctuelles. Ces difficultés ne doivent pas être considérées à titre individuel, mais sont dues au fonctionnement général d'un système au sein duquel les aides sociales ne sont pas toujours à considérer comme une solution pour lutter contre les précarités étudiantes, notamment en raison d'un sentiment de dépendance et/ou de honte/peur d'être jugé.e.s qu'elles peuvent engendrer.

Les conséquences de ces difficultés sur les étudiant.e.s sont nombreuses, principalement au niveau de leur bien-être mental. En effet, la charge mentale liée à l'obligation de gérer un équilibre complexe entre la réussite des études et leurs autres obligations (par exemple, payer ses frais de scolarité et du quotidien, soutenir sa famille financièrement et dans le domaine administratif, faire face à de nombreuses démarches pour l'obtention d'une aide, …) pèse lourdement sur ces étudiant.e.s.

L'obligation dans laquelle les étudiant.e.s se trouvent de revoir leurs priorités, l'impression de devoir faire face à des choix contraints ou d'une absence de choix constituent autant de freins à la poursuite d'un parcours scolaire classique et les éloignent des conditions optimales de réussite. Une situation qui leur donne l'impression d'être « différent.e.s » de leurs condisciples. » (Définition co-créée par le groupe de recherche)

III. Apports innovants de la définition

Mis au regard de la littérature scientifique, le travail réflexif du GR autour de cette définition permet d'ouvrir la compréhension de ce phénomène à de nouveaux angles, restés peu explorés jusqu'ici. On peut notamment relever les points suivants qui seront développés tout au long de notre étude :

- Les étudiant.e.s mettent en avant des liens intrinsèques entre les précarités étudiantes et la santé mentale : la santé mentale apparaît comme un axe majeur des précarités étudiantes ;
- Les précarités étudiantes dépassent le seul cadre des études pour toucher le quotidien des étudiant.e.s au-delà de la vie étudiante ;
- Les précarités étudiantes peuvent se prolonger au-delà du temps des études ;
- L'aide institutionnelle est questionnée comme moyen efficace de lutte contre les précarités étudiantes : elle apparait à la fois comme un moyen de lutte contre les précarités étudiantes mais peut également renforcer ou creuser les inégalités entre les étudiant.e.s ;
- Les précarités étudiantes sont un phénomène structurel et non individuel tandis que les réponses institutionnelles sont, elles, sur des prises en charge individuelles ;
- Les étudiant.e.s évoquent la notion de « faux choix » qui engendre notamment le sentiment d'être différent.e des autres étudiant.e.s.

QUELQUES ENJEUX DES PRECARITES ETUDIANTES

Pour notre phase exploratoire, les étudiant.e.s ont décidé d'approfondir deux sous-thématiques qui leur semblaient essentielles : **le parcours d'obtention des aides sociales et financières et leur rapport ambivalent à ces aides** ainsi que **les effets et impacts des précarités étudiantes sur la santé mentale**. Avant d'aborder ces deux sous-thématiques, nous nous attarderons sur d'autres variables des précarités étudiantes pour rendre compte de leurs complexités et pour voir quels sont les autres principaux sujets qui ont été abordés par les étudiant.e.s.

I. Lier son « métier d'étudiant » à un travail étudiant : assumer la double journée

« Faire un job étudiant, pour la plupart ici c'est normal dans nos vies. C'est pas quelque chose qu'on voit comme une tare. On doit travailler pour pouvoir se payer des choses, etc. Mais même comme ça, on doit pouvoir être concentré sur nos études. » (Extrait du GR – étudiant – 20/03/2023)

Le constat est frappant : les 21 étudiant.e.s du groupe de recherche travaillent ou ont déjà travaillé durant leurs études, y compris en-dehors des vacances scolaires.

Si le travail étudiant est une réalité qui concerne de nombreux étudiant.e.s, 477.000 en 2021 selon l'ONSS, nous pensons que ce rapport au travail se complexifie lorsqu'il concerne des étudiant.e.s en situation de précarité. En effet, il existe une réelle distinction dans les usages du travail étudiant selon l'origine sociale (Pinto, 2010, p.70).

a. Travailler, une obligation pour répondre aux besoins primaires

Analyser le travail étudiant et ses effets nécessite de prendre en compte diverses variables: origine sociale, filière d'étude, ressources financières familiales, représentation du travail, aides directes et indirectes de la famille, etc. Bien que notre étude n'ait pas approfondi suffisamment ces variables, elle permet tout de même de désigner un usage commun aux étudiant.e.s précaires : **travailler pour subvenir à ses besoins primaires**. Alors que pour les étudiant.e.s des milieux plus favorisés, exercer une activité rémunérée est perçu comme un facilitateur d'accès au marché de l'emploi dans le futur (Pinto, 2010, p.66) ou comme un moyen de financer des activités de loisirs, cela n'est que très minoritaire chez les étudiant.e.s en situation de précarité. En effet, l'exercice d'un travail est pour elleux une question de survie :

« C'est quelque chose qui vient vraiment de l'extérieur, tu es obligé de travailler et ne pas aller en cours pour pouvoir te nourrir, pour pouvoir payer un loyer. Je ne vais pas aller voir des amis parce que je suis obligé de travailler. C'est des choix quotidiens qu'une personne pas en précarité n'est pas obligé de faire. » (Extrait du GR – étudiante – 30/03/2023)

Aussi, cette notion de nécessité les mène bien souvent vers des emplois sans lien avec leurs centres d'intérêts ou leurs études, et bien souvent vers des formes relativement précaires d'emploi.

Ce travail étudiant vient souvent en complément d'aides financières étatiques et parfois d'aides familiales. Pour celleux restés au domicile familial, cette nécessité de subvenir aux besoins primaires peut aussi intervenir quand il s'agit de soulager ou de soutenir les finances familiales restreintes. C'est ce que Ciccheli et Erlich

nomment le « compromis moral avec les parents ». L'étudiant.e participe « au financement du sacrifice engendré chez les familles par le coût des études. » (Ciccheli, Erlich, 2000, p.73), ce dont témoigne l'extrait suivant :

«Avant ma situation fait que j'étais obligé de travailler dans le sens travailler beaucoup pour financer mes études, aider à la maison dans le sens où mon père il a un salaire, ma mère est à la maison parce qu'elle a des problèmes de dos et on est trois enfants, ma sœur aussi est à l'université, mon frère est dans le secondaire, ce qui fait qu'il y a pas mal de choses à payer. En fait c'est pas seulement financer tes études, c'est aider à la maison. Donc on parle toujours du prisme étudiant mais il y a autre chose en-dehors qu'on ne parle pas trop parce qu'on est sur la précarité étudiante mais c'est un tout. » (Extrait du GR – étudiant – 13/03/2023)

Alors que le travail étudiant est souvent synonyme d'indépendance financière, l'obligation de travailler tend à gommer les notions d'émancipation et d'autonomisation qu'on pourrait lui prêter. Dans une situation de précarité étudiante, le travail étudiant n'est pas à penser en termes d'amélioration des conditions de vie mais de survie.

b. Lien entre travail étudiant et réussite scolaire

Fatigue, baisse de la concentration, stress, absentéisme…Voici quelques symptômes du cumul études/travail étudiant qui réduisent la disponibilité tant physique que mentale aux études. L'obligation de travailler pousse les étudiant.e.s à accepter des horaires de travail non pas qu'en soirée et week-end, mais aussi pendant les blocus, les examens, voire à la place des cours, au détriment des études. La réalité du travail vient percuter celle des études, forçant les étudiants à trouver un « juste équilibre entre les études et subvenir à leurs besoins ». L'extrait suivant témoigne bien de cela :

« [La précarité liée au] terme d'études c'est plutôt "ah, il faut que je réussisse à m'en sortir, à générer de l'argent parce que j'en ai besoin et continuer mes études, il faut que je travaille parce que je suis obligé de payer mes études et en même temps de me concentrer sur mes examens" [..]. Mais normalement pour réussir on devrait être dans des conditions optimales, c'est-à-dire "je ne dois pas me dire que je dois travailler ou que ce cours là je le zappe pour aller travailler", on devrait pouvoir se dire je vais me concentrer sur mes études et après si on travaille ou pas ça dépend de nous mais on n'a pas ce choix en fait. » (Extrait du GR – étudiant – 30/03/2023)

Cette « double journée[6] impacte fortement la capacité de ces jeunes à suivre leurs études. Ce double statut d'étudiant.e et de jobiste questionne leur possibilité de s'investir pleinement dans le « métier d'étudiant » développé par Coulon (1997), à savoir l'intégration à la culture étudiante au-delà des cours : la création de contacts, la participation à la vie étudiante, l'affiliation à l'identité collective, l'incorporation des pratiques de l'établissement, la compréhension de son fonctionnement, etc. Dans sa continuité, nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle le manque de disponibilité physique et mentale due au double statut des étudiant.e.s précaires les rend plus enclin.e.s à l'échec scolaire.

[6] Voire une « triple journée » pour les étudiants qui cumulent études, stage et travail étudiant.

II. Instabilité du présent et incertitude du futur comme marqueurs des précarités étudiantes

L'instabilité et l'incertitude sont indissociables des précarités étudiantes (Béguinet, 2013). Au-delà de l'incertitude de pouvoir répondre à ses besoins, notre étude permet d'envisager d'autres dimensions pouvant amplifier ce contexte d'incertitude.

a. Instabilité du travail étudiant

Comme dit précédemment, la plupart des étudiant.e.s en situation de précarité ont ou ont déjà eu un job étudiant. Perçu comme une source de revenu essentielle, le travail étudiant est cependant source de stress, notamment par son caractère instable. Complexe à trouver, il est également complexe à garder : fatigue, non-épanouissement de l'étudiant.e dans son travail, combinaison des emplois du temps salarié.e/étudiant.e/vie privée, contrats déterminés, droit du travail étudiant[7], conditions de travail difficiles peuvent entraver le maintien de son travail étudiant.

b. Impact des réglementations sur la capacité à poursuivre ses études

Les précarités étudiantes sont parcourues par une instabilité et incertitude liées en la capacité notamment financière de poursuivre ses études. Cette incertitude est accentuée par de (nouvelles) règlementations qui pèsent sur le futur scolaire des étudiant.e.s telles que le Décret Paysage, les allocations d'études ou la garantie étudiante pour les étudiant.e.s étrangers.ères. Ces changements réglementaires sont source de nombreux questionnements chez les étudiant.e.s en situation de précarité. Cette incertitude est mise en exergue dans l'extrait suivant :

> *« Et aussi avec les nouvelles réformes et tout ce qu'on entend dans les infos ça met d'autant plus la pression parce qu'on ne sait pas comment ça va se passer au fur et à mesure des années et donc on essaie de finir plus vite mais du coup plus de pression. »* (Extrait du GR – étudiant – 13/03/2023)

c. Incertitudes du futur : impact des multiples crises

La génération qui nous intéresse est traversée par de multiples crises économiques, écologiques et sociales. Notre étude émet l'hypothèse que ces crises ne sont pas sans conséquences sur l'avenir des étudiant.e.s et sur leur perception de celui-ci. Les crises économiques qui ne font qu'accentuer la compétitivité sur le marché de l'emploi rend incertain l'avenir professionnel des étudiant.e.s. Alors que l'obtention d'un diplôme, notamment master, ne semble plus garantir l'accès à un emploi, les étudiant.e.s précaires remettent en question le diplôme comme moyen d'ascension sociale, voire du maintien de son statut social et économique. La massification des études supérieures entraîne une forme de dévalorisation du diplôme et l'expérience professionnelle devient un critère non négligeable sur un CV :

[7] Depuis janvier 2023, un.e étudiant.e peut travailler 600 heures par an au lieu de 475 heures.

« Je voulais ajouter, sur le fait de se mettre la pression, personnellement je me mets énormément la pression par rapport aux patrons qui disent qu'ils veulent des jeunes de 25 ans ayant un master ET des expériences » (

« Je partage l'avis. Je trouve que la société elle prend une tournure très perfectionniste, on cherche la pépite parmi tout le reste, on doit tous trouver un emploi et on doit tous commencer quelque part, on doit apprendre mais c'est en faisant des erreurs qu'on apprend donc ok j'ai qu'un diplôme et j'ai pas beaucoup d'expériences mais je peux très bien faire le job mais je trouve que ça malheureusement ça se perd sur le marché du travail où on va tout de suite chercher des gens qui ont de l'expérience. ». (Extraits du GR – étudiant – 13/03/2023)

Or, les étudiant.e.s précaires ont des difficultés à trouver des jobs étudiants garantissant une première expérience dans leur filière d'études (par exemple par manque de réseau). L'inflation du coût de la vie les questionne sur leur possibilité de sortir de la précarité une fois un emploi obtenu.

Enfin, la crise sanitaire récente renforce l'incertitude du futur. En effet, les impacts à la fois économiques et sur la santé questionnent les étudiant.e.s sur leur capacité à faire face à de potentielles futures crises de ce type.

Les crises économiques et sanitaires ont eu pour impact, entre autres, diverses inflations : prix de l'alimentation, prix du logement, … renforçant encore plus les inégalités entre les étudiant.e.s. Dans ces conditions, le futur (proche ou lointain) apparait comme anxiogène. L'incertitude du futur engendre une crainte que la précarité, censée être provisoire, ne devienne pérenne et se transforme en pauvreté.

III. Les « faux choix » induits par les précarités étudiantes

a. Faux choix et priorisation de ses besoins

Être étudiant.e en situation de précarité implique de devoir prioriser ses besoins. En effet, avec un budget restreint, les étudiant.e.s précaires n'ont d'autres choix que de délaisser certains besoins ou activités au profit d'autres considérés comme plus urgents ou essentiels. C'est ce que notre GR nomme les « faux choix ».

Cette notion illustre l'inéluctabilité dans laquelle se retrouvent les étudiants à catégoriser leurs besoins purement en termes de coûts financiers sur le moment présent. Les étudiant.e.s précaires sont dans l'obligation de gérer leurs besoins dans l'instant et souvent, de mettre en bout de chaine des besoins pourtant primaires pouvant avoir un impact sur leur futur. Ce sont en effet souvent les soins de santé et l'alimentation saine et équilibrée qui font les frais de ces faux-choix.

Ces « faux choix » créent une distinction entre les étudiant.e.s en situation de précarité et « les autres », la liberté de choix de ces premiers.ières étant restreinte par la notion de survie.

b. Renoncement aux soins de santé : conséquence des faux choix

«des fois j'attends six mois pour aller voir le médecin alors que c'est super urgent mais c'est un choix parce que sinon je n'ai pas assez d'argent pour payer mon loyer et du coup je me retrouve avec un état de santé où parfois ce n'est pas très joyeux parce que j'ai envie de manger aussi à la fin du mois.» (Extrait du GR – étudiante– 30/03/2023)

Le renoncement aux soins de santé est l'une des conséquences principales de ces faux choix. Notre étude avance trois raisons à ce report/renoncement aux soins :

(1) Surestimation de son état de santé : on considère que son état de santé n'est pas grave et l'on pense que le problème de santé va se régler de lui-même ;

(2) Manque de capacités financières et peu ou pas de remboursements par la mutuelle ;
(3) Méconnaissance du système de soins.

Ce renoncement peut avoir un impact sur le futur proche ou lointain de l'étudiant.e et peut affecter sa réussite scolaire (ex : aggravation de l'état de santé, perte de job, donc perte de financement etc.). Rappelons que la santé est un grand enjeu des précarités en plus d'en être un marqueur (Mizrahi, 1998).

L'exemple de la santé permet d'inscrire la notion de « faux choix » dans un contexte temporel : l'urgence du quotidien cumulée aux choix contraints ne permet pas aux étudiant.e.s précaires d'anticiper leur futur. L'incapacité financière ne permet pas de penser l'accès aux soins en termes de calcul coût/avantage à long terme mais restreint cela au coût immédiat. Le manque de manœuvre dans le quotidien des étudiant.e.s précaires entrave leur capacité de se projeter dans l'avenir.

c. Faux choix et réorientations scolaires

La réorientation scolaire semble être un marqueur supplémentaire des précarités étudiantes : 17 étudiant.e.s sur 21 ont connu au moins une réorientation. Elles ont pour particularité de correspondre à des études plus courtes que celles entamées auparavant et/ou à plus fort potentiel d'employabilité mais dans des professions à rémunération plus faible.

Ces réorientations peuvent être causées par différents facteurs :

- Ne pas peser sur les dépenses familiales trop longtemps : poursuivre des études courtes permettrait de réduire les coûts familiaux liés au financement des études et/ou permettrait d'accéder plus vite à l'emploi pour aider aux dépenses familiales ;
- Se diriger vers des études réputées plus accessibles financièrement, notamment après avoir subi un premier échec, il/elle se réoriente vers des études réputées moins onéreuses, par exemple car ne nécessitant pas l'achat de matériel spécifique ;
- En cas de redoublement ou d'échec dans un cursus plus long, une réorientation vers un cursus plus court pour rattraper « l'année perdue » ;
- Le facteur de dépendance à une aide financière : le projet individualisé d'intégration sociale (PIIS étudiant) devenu obligatoire pour tout étudiant.e bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale du CPAS[8] est l'exemple le plus flagrant. Il suffit de lire la description du PIIS sur le site du SPP Intégration sociale pour comprendre la place que l'employabilité tient dans l'obtention d'une aide sociale et financière liée au statut d'étudiant.e. Aussi, pour bénéficier du PIIS étudiant, l'étudiant.e doit intégrer des **«** études augmentant les chances d'intégration dans la vie professionnelle » et dont **«** le choix […] incombe à l'étudiant, mais doit être discuté avec le CPAS. »[9]. Nous voyons ici le rôle que les CPAS dont dépend le RIS peuvent jouer sur le choix des études.

De plus, la recherche d'un job étudiant peut être une condition sine qua non pour bénéficier de certaines aides. C'est le cas pour le RIS versé par certains CPAS qui, selon Scharpé (2016), accroit les inégalités entre les étudiant.e.s : « dans la pratique, un étudiant au CPAS n'a pas le libre choix de son orientation d'étude, il est obligé à travailler sous le statut précaire de jobiste, il n'a (presque) pas le droit à l'échec. Un de ses congénères issu d'un milieu plus aisé pourra, quant à lui, bénéficier d'une totale liberté d'orientation (de types d'établissement, de filière), jobbera pour se faire de l'argent de poche et subira une bien moindre pression quant à sa réussite » (Scharpé, 2016, p.9).

[8] Sauf dans certaines conditions comme, par exemple, être porteur.se de handicap.
[9] Le projet individualisé d'intégration sociale (PIIS) et son subventionnement | Primabook (mi-is.be)

L'OBTENTION DES AIDES ET LA SANTE MENTALE : DEUX THEMATIQUES CENTRALES AUX PRECARITES ETUDIANTES

Face à la complexité des précarités étudiantes, le GR a approfondi deux thématiques que sont **le parcours d'obtention des aides sociales et financières** et **les effets et impacts des précarités étudiantes sur la santé mentale**.

Ces deux sous-thématiques ont été choisies parmi les suivantes, notamment parce qu'elles semblaient pouvoir toutes les contenir/englober :

- Être un.e étudiant.e en situation de précarité, c'est faire des choix ;
- L'aide standardisée versus l'aide personnalisée ;
- Le rôle de la famille : entre soutien(s) et contrainte(s) ;
- Précarités étudiantes, demandes d'aides et sentiment de légitimité/illégitimité ;
- L'isolement des étudiant.e.s en situation de précarité.

Développer des sous-thématiques - Méthode

1.Atelier Persona

En sous-groupes, les participant.e.s doivent créer un récit fictif sur le parcours d'un.e étudiant.e en situation de précarité étudiante. Pour ce faire, ils/elles doivent s'inspirer de leurs vécus et les entremêler pour en faire un seul et unique récit. Les groupes présentent ensuite leur récit en plénière.

Mise en situation : "vous êtes invité.e.s à témoigner et à présenter ce que sont les précarités étudiantes au/à la ministre des affaires sociales et de la santé publique.".

2.Brainstorming

Une fois que toutes les présentations sont faites, les participant.e.s sont invité.e.s à répondre aux questions suivantes : qu'est-ce qu'on retient en commun ? Quelles sont les convergences entre les récits ? Quelles sont les thématiques qui reviennent dans chaque récit ?

3.Choisir des sous-thématiques par vote argumenté

A partir des ateliers précédents, 7 sous-thématiques ont été dégagées par les étudiant.e.s (cf schéma ci-dessous). Pour chacune d'entre elles, les étudiant.e.s discutent de ce pourquoi, selon elleux, la sous-thématique pourrait faire l'objet d'une recherche. Suite à cet échange, chacun.e vote à l'aide de post-it pour celles qu'il/elle souhaiterait travailler lors des prochaines séances.

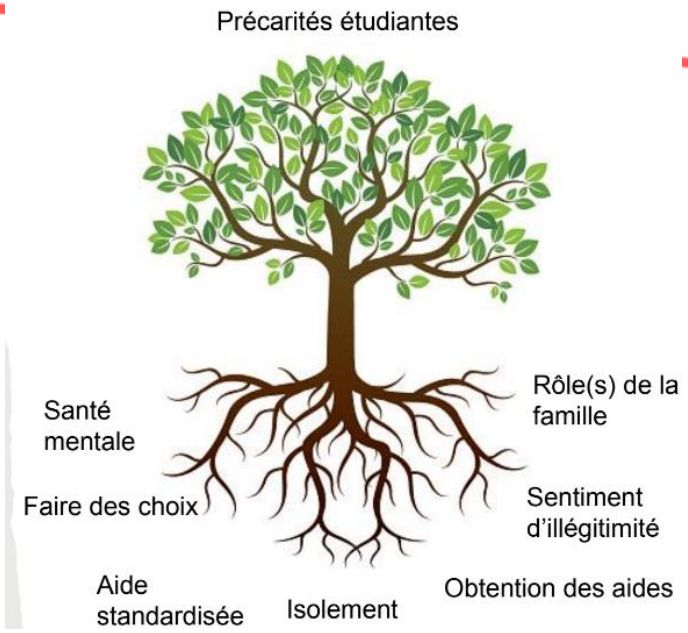

Schéma des sous-thématiques dégagées par les étudiant.e.s.

LE PARCOURS D'OBTENTION DES AIDES SOCIALES ET FINANCIERES : REVISION DES CRITERES ET PRISE EN COMPTE PLUS INDIVIDUALISEE

Plusieurs types aides sont accessibles aux étudiant.e.s en situation de précarité. Parmi les plus courantes, on peut notamment citer le RIS étudiant[10], octroyé par les CPAS, la bourse étudiante[11] ou encore les aides octroyées par les services sociaux des établissements d'enseignement supérieurs. Pour autant, alors que ces aides sont présentées comme l'un des principaux outils de lutte contre les précarités étudiantes, les défaillances identifiées par les étudiant.e.s elleux-mêmes dans les procédures permettant de les obtenir mais également leurs représentations de ces aides démontrent un rapport complexe de ces étudiant.e.s en situation de précarité à ce système d'aide.

I. Les critères d'octroi d'une aide

a. Quand la famille reste considérée comme le principal filet de protection

La plupart des aides financières pour les étudiant.e.s sont fondées sur une logique familialiste. Les condition d'octroi et le montant de l'aide attribuée dépendent donc des revenus du ménage. Cela présuppose ainsi l'existence d'une solidarité familiale automatique des parents envers leurs enfants pour ce qui concerne toutes les dépenses liées aux études. Or les étudiant.e.s du GR identifient de nombreuses situations pour lesquelles cette logique ne s'applique pas.

En premier lieu, le cas des familles de milieux modestes. Alors que leurs revenus sont tout juste trop élevés par rapport aux conditions d'octroi, toute une série de circonstances qui peuvent se greffer sur leur budget ne sont pas prises en compte (maladie de longue durée de l'un des parents, logement en mauvais état qui implique d'importantes dépenses énergétiques, …). Dans ce cas, le financement des études est une charge pesant particulièrement lourd dans les dépenses du ménage et qui peut augmenter le niveau de pauvreté de la cellule familiale. Cela engendre un sentiment de redevabilité chez les enfants-étudiant.e.s qui cherchent par tous les moyens à participer financièrement aux dépenses de la famille ou se tournent vers des études courtes pour limiter la durée des dépenses.

En second lieu, les cas de ruptures familiales. Ces ruptures prennent diverses formes : plus de relation avec l'un des parents, par exemple en cas de recomposition familiale, émancipation par la décohabitation du domicile familial, etc. Elles impliquent le plus souvent l'inexistence de soutien moral et/ou financier et ce, y compris si l'étudiant.e est issu.e d'un milieu aisé, comme l'indique l'extrait suivant :

> *«j'étais à charge de ma mère qui gagnait très très bien sa vie, vraiment un super bon niveau de vie, mais avec qui je n'ai pas de contact parce que c'est pas une bonne mère et du coup l'Etat c'est de nouveau le problème de « ouais mais ta mère gagne de l'argent » alors qu'en fait elle ne donne rien. Donc elle pourrait gagner 5000/10 000 par mois si elle me donne zéro ça reste zéro au final et en plus j'ai pas le soutien moral non plus et ça c'est aussi un autre problème totalement opposé. »* (Extrait du GR – étudiante – 20/03/2023)

Ces ruptures s'accompagnent fréquemment d'une absence de prise en charge des frais liés aux études par la famille, soit par décision de la famille, soit par la volonté de l'étudiant.e de ne pas compter sur ses parents pour répondre à ses besoins.

[10] Montants du revenu d'intégration & de l'aide sociale - Bruxelles-J
[11] Comment obtenir une allocation d'études ? - Bruxelles-J

Ces deux exemples montrent les limites des solidarités familiales et les conséquences d'un système qui lie les conditions de vie de l'étudiant.e à l'autorité familiale. La non prise en compte de la complexité des configurations familiales et du fonctionnement intrafamilial amoindrit l'efficience des système d'aide et concourt au basculement ou maintien d'étudiant.e.s dans des situations de précarités.

b. Le critère de l'âge : devoir finir ses études dans un temps imparti

L'âge des 25 ans représente une période charnière pour l'étudiant.e en situation de précarité. Si certaines aides peuvent se poursuivre après 25 ans, sous davantage de conditions (SPP Intégration sociale, 2023), d'autres droits ne sont plus accessibles après cet âge. Aussi, les étudiants dont la poursuite des études dépend des aides sociales et financières sont incités à les finir à 24 ans. Alors que les étudiant.e.s précaires sont plus sujets à la réorientation scolaire (cf « *Faux choix et réorientations scolaires »)*, cette délimitation liée à l'âge peut mettre en péril la poursuite des études.

L'exemple du Décret Paysage montre bien l'inadéquation de la limite liée à l'âge avec le parcours scolaire des étudiant.e.s précaires. Ce Décret prévoit des règles qui balisent la finançabilité de l'étudiant.e selon une durée limité pour obtenir son diplôme et ses crédits. Aussi, ce Décret conditionne la possibilité qu'a l'étudiant.e de se réinscrire ou non pour poursuivre ses études. Alors que nous avons vu que les étudiant.e.s précaires sont plus susceptibles de connaître l'échec scolaire, ces règles limitant la durée des études risquent d'impacter encore plus négativement les étudiant.e.s en situation de précarité.

II. Des procédures de recours aux aides complexes

a. Un modèle d'information sur les droits qui a ses limites

Avant même d'aborder la complexité des démarches administratives, le GR met en avant le manque d'informations sur leurs droits et sur le fonctionnement global du système d'aides prévu pour les étudiant.e.s. Alors que certains établissements supérieurs et secondaires proposent des séances d'information, celles-ci apparaissent insuffisantes ou ne délivrent pas des informations accessibles et compréhensibles. Dans le secondaire, les étudiant.e.s ne se sentent pas concerné.e.s par les précarités étudiantes et ne sont donc pas attentif.ve.s aux informations données, comme le montre le verbatim ci-dessous :

> *« Vu qu'on n'était pas dans le supérieur on ne comprenait pas vraiment ni les crédits c'était quoi, ni…on se projetait pas. »* (Extrait du GR – étudiante – 20/03/2023)

Au supérieur, des séances d'informations sont organisées mais arrivent souvent après les délais de remise des demandes, comme en témoigne l'extrait suivant :

> *« Ils étaient venus nous faire une visite, pas en début d'année mais après, ils auraient peut-être dû le faire avant la bourse mais j'ai trouvé quand même que c'était bien de le faire parce que comme tu le disais, quand on arrive en début d'année on a déjà tellement d'informations qu'en fait ça fait trop. »* (Extrait du GR – étudiante – 20/03/2023)

En-dehors de la prévention mise en place dans certains établissements d'enseignement, l'absence d'un lieu centralisé où l'étudiant.e peut trouver toutes les informations sur les aides existantes est à signaler.

b. Eclatement et manque d'harmonisation des aides

Le manque d'harmonisation des aides est cité comme le nœud central de la complexité des procédures.

La lasagne institutionnelle belge rend les différentes démarches administratives moins lisibles. Aide au logement, bourses d'études, aide sociale, aide matérielle, soutien et accompagnement, réduction des frais de santé, réduction des frais de transports, … : voici autant d'aides existantes que d'institutions les octroyant. Au vu des nombreux domaines touchés par le phénomène des précarités étudiantes et de leur enchevêtrement, les étudiant.e.s sont amené.e.s à multiplier les demandes d'aides et donc les dossiers. Ceci impacte fortement leur temps libre et leur santé mentale, comme exprimé ci-contre : « les démarches c'est énergivore, ça provoque du stress ».

Ceci s'ajoute au manque ou à une mauvaise information sur les droits. En effet, alors qu'un.e étudiant.e est inscrit.e au même CPAS tout au long de ses études, l'extrait suivant démontre une mauvaise information ou compréhension de cela :

« Même quand on est déjà dans le processus, par exemple je vais changer de domicile, bien il faudra que je fasse une nouvelle demande au CPAS de ma nouvelle commune et là il faudrait refaire une visite, revoir une autre assistante sociale, enfin je ne sais pas si c'est assez bien harmonisé entre les CPAS. » (Extrait du GR – étudiant – 30/03/2023)

Les étudiant.e.s dénoncent également un manque de cohérence entre les informations données par les professionnel.le.s d'un même service :

« Il y a aussi beaucoup d'informations contradictoires ; on demande par exemple à deux personnes du même service, une fois on a un oui, une fois un non, c'est super compliqué. » (Extrait d'un persona – 20/03/2023)

Ces contradictions entre professionnel.le.s peuvent mener l'étudiant.e à douter de ses droits et entraîner un manque de confiance en l'institution et en sa capacité à l'accompagner. Cela peut même mener à un abandon des procédure de la part de l'étudiant.e, comme en témoigne l'extrait ci-contre :

« *Ça pousse un peu à l'abandon la difficulté des procédures, la complexité. Franchement moi je sais que je préfère ne pas les avoir. Je ne veux pas me battre avec eux, c'est un peu un dialogue de sourds quoi. »* (Extrait du GR – étudiant – 20/03/2023)

III. Les représentations de l'aide sociale chez les étudiant.e.s comme freins au recours

a. Devoir se sentir légitime à demander une aide

L'entremêlement de la honte et du sentiment d'illégitimité à demander une aide mène les étudiant.e.s à reporter leur demande ou à ne pas recourir aux aides qui leurs sont dédiées. Il est intéressant de noter l'emploi du terme « légitimité » par les jeunes plutôt que celui d'éligibilité. Alors que l'éligibilité est en lien avec des critères objectifs, la légitimité renvoie à un sentiment de honte, de culpabilité et à une remise en question par les étudiant.e.s du bien-fondé de leur propre demande. Ceci mérite de s'attarder sur les causes de ce sentiment.

Demander de l'aide va souvent de pair avec un sentiment d'échec. Par exemple, alors que la décohabitation est en premier lieu perçue comme une prise d'autonomie, les charges financières que cela représente obligent les jeunes à recourir à des aides et ce, bien souvent après avoir tenté à maintes reprises de trouver un emploi étudiant. Le fait de privilégier les solutions alternatives telles que le travail étudiant sur le recours à ses droits peut être analysé comme une intériorisation par ces jeunes des principes d'activation sociale. En effet, l'activation sociale préconise l'autonomisation et la responsabilité individuelle. Aussi, se sentir légitime à demander une aide va de pair avec le sentiment de honte de ne pas avoir trouvé de solution par soi-même, comme en témoigne l'xtrait suivant :

« On se dit on prend notre envol et on se dit merde, on n'a pas forcément envie de dire je ne sais pas si bien me démerder que ça finalement malgré le fait qu'on essaie. » (Extrait du GR – étudiante – 13/03/2023)

Ce sentiment est accentué par l'injonction de justifier sa condition auprès du service compétent. En effet, les jeunes sont amenés à exposer leur parcours (de vie, social, scolaire, etc.) qui sera passé au crible :

« j'ai dû remplir tout un dossier où j'ai dû expliquer ma vie personnelle que je n'avais pas forcément envie d'expliquer et on m'a renvoyé un mail en disant « c'est bien ce que tu nous dis mais il nous faut des preuves » et je me sentais vraiment honteuse de demander de l'aide, de ne pas vouloir expliquer ma vie personnelle » (Extrait du GR – étudiante – 13/03/2023)

Jugée violente, d'autant plus lorsque les jeunes considèrent que les justificatifs à apporter ne sont pas toujours en lien avec l'aide demandée, cette « mise à nu » peut les mener à reconsidérer leur demande et à questionner leur légitimité. Cela démontre encore une fois l'intériorisation des principes d'activation sociale où l'étudiant.e se fait premier.ière juge de sa légitimité à demander une aide et de son mérite à la recevoir.

Devoir se sentir légitime à demander une aide engendre une non-demande sur un plus ou moins long terme. C'est souvent lorsque la situation devient urgente, et généralement plus complexe à résoudre, que l'étudiant.e se décide à pousser la porte des institutions.

b. Être autonome dans ses démarches, un effet générationnel ?

Bien que le GR dénonce la complexité des aides et la dépendance qu'elles engendrent, cette critique connait un basculement lorsqu'elle est mise au regard de l'âge adulte. Ainsi, la complexité des démarches et du système d'aides devient un constat, mais n'apparait plus aussi blâmable : l'étudiant.e se doit d'être autonome, d'aller chercher les informations et les documents à fournir par lui/elle-même car il/elle est adulte. La complexité des démarches et de l'obtention d'une aide n'est donc plus un problème auquel il faut s'attaquer de toute urgence mais une réalité que l'étudiant.e peut et doit surmonter par ses « capacités d'adulte », en s'autoresponsabilisant :

« Moi je trouve que pour le premier point tu es adulte, c'est normal de devoir chercher et tout ça mais ce serait bien d'avoir une référence qui peut nous montrer le tout. Mais moi, à chaque fois que je fais des démarches, je suis perdue et après j'appelle et au final je trouve quelqu'un pour m'aider et m'expliquer comment faire. Je trouve que c'est normal en tant qu'adulte entre guillemets de faire les choses seule. Ce serait bien d'avoir quelqu'un mais ça ne me choque pas. » (Extrait du GR – étudiante – 30/03/2023)

Au-delà du lien fait par le GR entre autonomie et passage à l'âge adulte, nous pouvons nous questionner sur un potentiel effet générationnel. En effet, bien que cela nécessiterait d'être approfondi, notamment par une comparaison avec les générations précédentes et l'évolutions des politiques d'aides aux étudiant.e.s, le discours du GR nous questionne sur l'intégration et l'intériorisation du paradigme de l'activation sociale par les étudiant.e.s. qui déploient une vision de l'individu auto-responsable, « entrepreneur de soi-même » (Hache, 2007, p. 5.) doté d'un capital humain lui permettant de faire preuve de résilience.

L'hypothèse d'une intériorisation plus forte de ces principes d'activation sociale parmi cette jeune génération est l'un des résultats les plus interpellant de cette recherche exploratoire et demanderait à être approfondie.

c. Être un jeune en situation de précarité étudiante : vers une (in)dépendance forcée

Selon le GR, les étudiant.e.s en situation de précarité seraient plus rapidement projeté.e.s dans le monde des adultes. Forcé.e.s parfois dès le début de leurs études supérieures de jober et/ou de faire des demandes d'aides, les étudiant.e.s utilisent la notion d' « indépendance forcée » pour signaler que leurs situations de précarités et/ou familiales les poussent à adopter des « comportements » d'adultes :

« Par exemple il y a aussi les étudiants qui se retrouvent à la rue; c'est de l'indépendance forcée parce que dans le cadre légal c'est à 18 ans qu'on est indépendant mais en fait on est forcé à devenir indépendant ». (Extrait du GR – étudiante – 30/03/2023)

Paradoxalement, cette volonté d'indépendance peut toutefois être contrée par une forme de dépendance, notamment aux aides financières qui représentent une partie importante du budget étudiant. Que ce soit pour se loger, financer ses études, s'alimenter ou pour sa santé, le quotidien des étudiant.e.s et leur futur scolaire dépendent majoritairement de ces dernières :

« ce qui est difficile c'est qu'il y a une dépendance qui se crée par rapport à ces démarches. Quand on n'a pas le choix on dépend de ces réponses, de ces procédures qui peuvent te rendre fou ou folle à des moments » (Extrait du GR – étudiante – 20/03/2023)

IV. Les solutions émises par les étudiant.e.s pour lutter contre les précarités étudiantes

a. Développer l'aide individualisée, une solution ?

« L'aide sociale doit être individualisée pour assurer l'état de besoin de chacun.e. », voici la première solution évoquée par les étudiant.e.s pour contrer la complexité des aides.

Tout au long de la recherche, le GR a opposé l'aide dite standardisée à l'aide dite individualisée. L'aide standardisée est décrite par le GR comme une aide octroyée sur base de critères définis par des arrêtés du gouvernement. Aussi l'accompagnateur n'a que très peu voire pas de marge de manœuvre dans le traitement des dossiers. Ce système est largement dénoncé comme homogénéisant la population des jeunes en situation de précarité étudiante qui, selon le GR, *« ne sont que des numéros ».*

L'aide individualisée est quant à elle perçue comme étant plus humaine et répondant mieux à la multitude de situations vécues :

« Pour moi le principe des aides c'est qu'elles doivent être individualisées parce qu'on n'est pas tous les mêmes, on ne vit pas tous la précarité de la même façon donc pour moi ça doit se faire au cas par cas. » (extrait du GR – étudiante – 27/04/2023)

Les critères qui la définissent, selon le GR, sont les suivants :

- Une écoute attentive et une compréhension de la situation globale de l'étudiant.e ;
- La recherche de solutions adaptées à l'étudiant.e ;
- Une information sur l'ensemble de ses droits (anticipation des besoins futurs) ;
- Trouver des solutions pour que la situation de l'étudiant.e corresponde aux critères demandés par les aides.

Alors que l'aide individualisée est évoquée comme solution pour favoriser l'accès aux droits, quelques limites à ce système ont été relevées comme le manque de moyens humains des services et la place que la subjectivité de l'accompagnateur tient dans l'accès aux droits.

b. Une automatisation des droits pour lutter contre le non-recours

Afin de permettre à tout.e étudiant.e d'accéder à ses droits, le GR propose en premier lieu une automatisation des droits, à savoir l'ouverture de droits, à certaines conditions, sans que des démarches préalables ne doivent être réalisées par l'étudiant.e.

Cependant, quelques limites sont apparues à cette proposition. S'est posée la question de la confidentialité des données et de la liberté de choix de recourir ou non à une aide. Mais surtout, a été discutée le fait que cette solution ne remet pas en cause des critères d'éligibilité jugés trop standardisés. L'automatisation des droits risquerait d'exclure automatiquement des étudiant.e.s par l'utilisation d'une logique algorithmique qui ne prendrait pas en compte leur situation vécue :

« Être dans la rentabilité et dans l'automatisation en mettant des ordinateurs, je suis désolé mais non…on se retrouve dans un cas où onn' est qu'un numéro donc demander un groupe de disparaître pour laisser place à des ordinateurs. L'importance du cas-par-cas est présente, on en a assez parlé. (extrait du GR - étudiant – 30/03/2023)

c. Une digitalisation des dossiers sociaux pour faciliter les démarches

Une autre alternative a alors été proposée en ces termes : ***«Un dossier social par étudiant.e qui se partagera entre les différents services faciliterait l'accès aux aides sociales. »***. Cette proposition axée sur la simplification d'accès aux droits et des démarches repose sur la logique du *only once* et a pour intérêts, selon le GR, les éléments suivants :

- L'étudiant.e garde la liberté de recourir ou non à une aide ;

- Le/la professionnel.le doit demander l'accord de l'étudiant.e pour transférer le dossier à un autre service/institution ;
- L'étudiant.e a un droit de regard sur son dossier qui s'inspirerait du modèle de « MaSanté » ;
- On garde les guichets ouverts et le contact humain.

Un unique dossier social permettrait de réduire l'énergie qu'ils/elles investissent dans la production et l'envoie de leurs multiples dossiers. La principale limite de ce système de dossier partagé et digitalisé est que le partage se fait sur base de proposition de la part du/de la professionnel.le de faire recours à un autre service. Cela implique donc que le/la professionnel.le connaisse l'entièreté des services et aides existants et propose de faire recours.

On peut constater que plusieurs solutions sont fondées sur la digitalisation des démarches et dossiers. Ceci fait sens pour une génération dite « digital native » et montre que les institutions doivent s'adapter aux évolutions culturelles et technologiques des générations.

LES EFFETS ET IMPACTS DES PRECARITES ETUDIANTES SUR LA SANTE MENTALE

Les jeunes sont particulièrement sujets aux troubles de santé mentale. Aussi, en 2023, le site des mutualités libres indique que 34% des 18-29 ans souffrent de troubles anxieux et 38% de dépression. La crise de la Covid-19 n'a fait qu'augmenter la fragilisation de ces jeunes et les étudiant.e.s ont notamment fait l'objet d'une inquiétude majeure. Le temps des études est une période stressante et anxiogène pour bon nombre d'étudiant.e.s et représente une période particulièrement propice à la manifestation de pathologies psychiatriques (Romo et al., 2019).

Alors que « Les indicateurs de santé mentale sont tous nettement plus défavorables aux étudiants en situation de précarité » (Déquiré, 2007), l'étude de Sonecom relève quant à elle que sa prise en charge est « relégu[ée] au second plan par rapport à d'autres telles que le logement ou la mobilité, car [elle semble] ne concerner qu'une minorité d'étudiants» (Sonecom, 2019).

Thématique peu exploitée par les politiques mais aussi par la littérature francophone, elle représente pourtant un enjeu majeur de la société. Qualifiée de « droit fondamentale de tout être humain » par l'Organisation Mondiale de la Santé, les inégalités d'accès aux soins en cette matière sont questionnant.

Notre groupe de recherche, quant à lui, fait de la santé mentale un point central dans la question des précarités étudiantes et souligne donc l'importance de traiter le sujet. Mais qu'entend-il par santé mentale ? Quels sont les enjeux qui lui sont liés ? Voici les questions qu'abordent cette partie de notre note de synthèse.

I. Définition de la santé mentale

Le terme de santé mentale a fait naître chez les étudiant.e.s un questionnement : *« si on changeait santé mentale par charge mentale ou préoccupations mentales ? ».* Ce questionnement renvoie à la définition de la santé mentale mais surtout aux représentation que l'on en a. Ainsi, pour le GR, la santé mentale fait référence à des « symptômes plus sérieux », « ça fait un peu état psychiatrique ». On y trouve des troubles pathologiques tels que la dépression ou encore les idées suicidaires, alors que la charge mentale fait référence aux différentes sollicitations et stress qu'ils subissent.

> *« Est-ce qu'on ne changerait pas santé mentale par charge mentale ou préoccupations mentales ? Mais bon, peut-être qu'on a besoin d'un mot fort pour ce qui est fort. La santé mentale fait peut-être référence à des symptômes plus sérieux. »* (Extrait du GR – étudiant – 30/03/2023)

Ainsi, le GR s'est accordé sur le fait que tou.te.s les étudiant.e.s en situation de précarité connaissent une charge mentale importante mais que tout.e.s n'ont pas de troubles de l'ordre de la santé mentale.

Cependant, le terme de « santé mentale » a finalement fait l'unanimité. Et ce, pour ne pas exclure des discussions les étudiant.e.s ayant des troubles mentaux, mais aussi parce que la santé mentale englobe la charge mentale. De ce fait, la définition de la santé mentale que nous utilisons dans cette note rejoint celle de l'Organisation Mondiale de la Santé :

« La santé mentale correspond à un état de bien-être mental qui nous permet d'affronter les sources de stress de la vie, de réaliser notre potentiel, de bien apprendre et de bien travailler, et de contribuer à la vie de la communauté. Elle fait partie intégrante de la santé et du bien-être, sur lesquels reposent nos capacités individuelles et collectives à prendre des décisions, à nouer des relations et à bâtir le monde dans lequel nous

vivons. La santé mentale est un droit fondamental de tout être humain. C'est aussi un aspect essentiel du développement personnel, communautaire et socioéconomique. La santé mentale ne se définit pas seulement par l'absence de trouble mental. Il s'agit d'une réalité complexe qui varie d'une personne à une autre, avec divers degrés de difficulté et de souffrance et des manifestations sociales et cliniques qui peuvent être très différentes. » (OMS, 2022).

II. Les déterminants de la santé mentale

Les déterminants de la santé mentale sont multiples. Ils relèvent de facteurs à la fois individuels, sociaux, économiques, sociétaux, etc. (Doré et Caron, 2017). Nous allons tenter de lister les principaux déterminants de la santé mentale relevés par le GR.

a. Le revenu

Les précarités étudiantes sont étroitement liées à la situation financière des étudiant.e.s. Le manque de ressources financières ne permet pas à l'étudiant.e d'envisager sereinement son parcours dans l'enseignement supérieur.

L'impossibilité d'épargner et donc d'avoir un filet de protection pour l'avenir entraîne un stress et une vigilance constante, par exemple de ses dépenses : *« je suis aussi toujours en train de calculer ; je calcule tous les trucs financiers, le moindre centime, je suis tout le temps en train de calculer. ».* Il en est de même concernant la recherche mais aussi la potentielle perte de son travail étudiant comme source de revenu.

Cette précarité financière place les étudiant.e.s dans une situation d'angoisse permanente qui influe sur leur bien-être mental de manière générale.

b. Le recours aux aides

Le manque de moyens financiers mène de nombreux.ses étudiant.e.s à recourir à des aides et est également source de stress et de fatigue. Outre la complexité « pratique » des procédures (les démarches à effectuer), elles représentent une complexité d'ordre psychique : processus d'acceptation de sa situation, baisse de l'estime de soi, sentiment d'échec, atteintes à la dignité, le fait de se mettre à nu, de devoir sans cesse justifier sa condition…Tous ces éléments sont des formes de violences psychiques que les étudiant.e.s peuvent subir en entamant des procédures d'aides. De plus, le montant des aides est souvent insuffisants pour assurer un avenir scolaire certain.

Les délais d'octrois des aides sont également source de stress. En effet, les étudiant.e.s relèvent des incohérences entre les obligations financières du quotidien (payer son loyer, son inscription, etc.) et les délais d'octroi des aides financières :

« Moi aussi je pense […] qu'en attendant qu'il soit payé bien il y a tout le reste qui s'amplifie et puis même, par exemple si on a besoin de livres pour l'école, moi-même si j'ai l'argent deux mois après j'ai pas pu étudier etc. Donc il y a peut-être plus de restrictions qui se mettent, même si on récupère l'argent après, il y a tout l'avant et il y a certains loyers qui ne peuvent pas attendre deux mois. ». (Extrait du GR – étudiante – 27/04/2023)

c. Le logement

Le lien entre santé mentale et logement ne peut se résumer à la peur de perdre son logement. Il a été prouvé à maintes reprises que la qualité du logement a des impacts sur la santé physique tels que, par exemple, le développement de maladies respiratoires dues aux moisissures (OMS, 2018). Si les impacts de la qualité du logement sur la santé mentale sont moins représentés dans la littérature, ils sont pourtant réels (OVE de Montréal, 2015). Aussi, une étude de l'OVE-ULB de 2022 a relevé que le niveau de bien-être exprimé ainsi que les niveaux de dépression, d'anxiété et d'insomnie déclarés sont plus élevés chez les étudiant.e.s insatisfait.e.s de leur logement.

Or, les étudiant.e.s précaires sont le plus souvent contraint.e.s à louer des logements « de piètre qualité.» (Sonecom, 2019). En effet, le montant des loyers les pousse à opter pour des logements souvent insalubres et/ou les force à vivre en colocation. Ces situations de colocation « forcée » peuvent ajouter une charge mentale au quotidien : *« Concernant son logement, elle vit dans un kot et c'est quand même difficile parce qu'elle doit partager un lieu de vie avec d'autres personnes, ce qui engendre du ménage, parfois c'est difficile de se concentrer avec le bruit etc. »* (Extrait d'un Persona – 20/03/2023).

Certain.e.s préfèrent opter pour un logement moins coûteux mais éloigné de leur établissement scolaire, comme c'est le cas pour une étudiante du GR : *« Moi j'habite en région wallonne, quand j'ai vu les prix ici mais mon dieu quoi ! Comme il l'a dit, à 10 en colocation c'est 500 € et encore parfois tu n'as pas les charges avec. ».*

Les étudiant.e.s vivant au domicile familial rencontrent elleux aussi des problématiques quant au logement. Alors que certain.e.s dénoncent la complexité de vivre chez ses parents lors de conflits familiaux, d'autres dénoncent le manque de calme dû au fait de ne pas avoir de chambre individuelle, d'avoir une fratrie ou de devoir aider leurs parents dans leurs démarches administratives :

« Au niveau du logement elle avait mentionné qu'elle vit encore avec sa famille, ça ne la dérange pas a priori mais ce qui fait qu'en contrepartie elle doit contribuer aux besoins de sa famille et il y a aussi un coût énergivore parce que comme ses parents ne parlent pas très bien français elle doit aider dans les charges administratives, dans les charges de la maison, ce qui ne l'aide pas parfois à se concentrer pour travailler -il y a aussi le bruit avec ses frères et sœurs donc ce n'est pas une situation idéale pour travailler. ». (Extrait d'un persona – 20/03/2023)

Tous ces éléments, en plus de ne pas offrir un cadre de travail idéal, apportent une charge mentale et une fatigue supplémentaire.

d. Le réseau de soutien social

Plusieurs faits témoignent d'une possible fragilité du réseau de soutien social chez les étudiant.e.s en situation de précarité.

Tout d'abord, certain.e.s étudiant.e.s précaires n'ont pas ou peu de soutien familial. Nous pouvons évoquer, par exemple, celleux en situation de ruptures familiale. Cela est également le cas pour les étudiant.e.s étranger.ère.s qui, bien qu'ils/elles puissent être en bons termes avec leurs proches, peuvent être affecté.e.s par la distance géographique.

Certain.e.s étudiant.e.s évoquent également l'isolement engendré par les précarités étudiantes, tel que le souligne l'extrait suivant :

« Surtout la précarité étudiante elle isole la plupart du temps. Elle nous isole de nos pairs à l'école du coup ça peut jouer sur la santé mentale. Quand tu passes tous tes week-end à travailler le plus possible et que tes amis ou tes connaissances au début d'année ils vont tous en soirée ou des trucs comme ça et que toi, tu ne peux pas faire des sorties avec eux etc. Du coup tu t'isoles socialement sans le vouloir. » (Extrait du GR – étudiant – 30/03/2023)

Cet isolement, que ce soit par les privations ou par le sentiment de honte de sa situation peut générer des troubles psychologiques tels que la dépression.

III. Les conséquences d'une santé mentale fragilisée par les précarités étudiantes

a. Le stress : symptôme inhérent aux précarités étudiantes

Le stress est la principale conséquence des précarités étudiantes évoquée par le GR. Il semble presque banal, inhérent aux précarités étudiantes, comme le montre les extraits ci-contre :

« [La santé mentale] c'est une conséquence qu'on retrouve souvent. Souvent quand on va voire un étudiant qui est en précarités bien par la même occasion sa santé mentale en a pris un coup. C'est un peu la conséquence par défaut on va dire. En tout cas, ça fait partie du packaging. Si on est en précarités, c'est fort possible qu'on se sente surchargé, stressé. » (Extrait du GR – étudiant – 30/03/2023)

« Imaginons que tu doives jongler entre tes études, faire des papiers…Je pense que n'importe qui dirait que ça provoque du stress. Je pense que c'est rare que quelqu'un dise « non je pense que c'est ultra zen. » (Extrait du GR – étudiant – 30/03/2023)

L'omniprésence de la notion de stress dans le discours du GR est d'autant plus interpellante qu'il peut en découler de nombreuses autres conséquences sur la santé. Elles sont à la fois mentales (anxiété, angoisse, dépression, troubles de l'humeur…) et physiques (troubles du sommeil, troubles de l'alimentation, affaiblissement du système immunitaire, ulcères, …).

La seconde conséquence étroitement lié au stress et largement partagé par les étudiant.e.s est la fatigue. Stress et fatigue peuvent impacter le maintien aux études du/de la jeune en engendrant, par exemple, une baisse de la concentration et de la capacité de mémorisation (Maheu et Lupienn, 2003). L'isolement, la dépression ou encore les troubles de l'humeur que les précarités engendrent peuvent également mettre à mal les relations sociales.

b. Sentiment d'être différent des autres

Les étudiant.e.s en situation de précarité que nous avons rencontré.e.s partagent le sentiment d'être différents de leurs condisciples. Ce sentiment provient majoritairement des privations et obligations engendrées par les précarités étudiantes. Le manque de temps et de moyens restreignent la participation des étudiant.e.s aux activités liées à « la vie étudiante ». Aussi, le fait par exemple de se priver de sorties « étudiantes » peut engendrer chez certains un sentiment de différence.

Les précarités étudiantes, nous l'avons dit, entraînent une indépendance forcée et le sentiment d'être adulte plus tôt que les autres. Ceci semble marquer une nette différence avec leurs condisciples qui peuvent se consacrer entièrement à leur métier d'étudiant.e. Cela questionne également les précarités étudiantes comme privation de « vivre sa jeunesse ».

c. Des conséquences qui laissent des cicatrices

Alors que les précarités étudiantes sont définies comme étant provisoires et, comme leur nom l'indique, concentrées sur le temps des études, leurs conséquences sont jugées par les étudiant.e.s comme irréversibles.

A un âge qu'ils/elles désignent comme une période où *« on essaie déjà de se forger une identité et de trouver qui on est »,* le recours aux institutions d'aides vient complexifier ce processus de construction identitaire. Balloté.e entre divers statuts par les institutions, l'étudiant.e fait souvent face à un conflit identitaire. Parfois adulte, parfois jeune, parfois précaire, parfois non précaire…l'étudiant.e voit son identité remise en question par les institutions. De plus, le fait que sa situation ne soit pas toujours reconnue dans les critères dits standardisés peut engendrer le sentiment de ne pas exister aux yeux de l'autorité publique. Bien que la construction identitaire se fasse tout au long de sa vie, nous pouvons supposer que ce manque de repères impacte la construction et le développement du/de la jeune.

Notons également que le rapport que les étudiant.e.s ont actuellement aux aides et ses conséquences sur leur santé mentale peut affecter leur relation future à celles-ci. Aussi, une mauvaise expérience peut mener à un non-recours futur.

IV. Santé mentale et non recours

La distinction faite par rapport aux termes de santé et de charge mentale apporte des éléments de réponses au non-recours aux soins psychologiques. Le stress et la fatigue des étudiant.e.s précaires sont davantage perçus par ces derniers comme une charge mentale inhérente aux précarités que comme des troubles de santé mentale.

Nous pouvons alors émettre l'hypothèse que, puisque la charge mentale est perçue comme « normale » et n'est pas associée à la santé mentale, le soutien d'un.e professionnel.le de la santé mentale n'est pas toujours considéré comme nécessaire. Aussi, les solutions émises par les étudiant.e.s sont moins tournées vers la consultation d'un.e professionnel.le que d'agir sur les moyens structurels. Dès lors, harmoniser les aides et simplifier les procédures, permettre à l'étudiant.e de se concentrer sur ses études et lui permettre d'échapper au stress d'une instabilité financière seraient des solutions davantage adaptées à leurs besoins en matière de santé mentale. Il s'agit alors de penser en termes de prévention.

Deux autres axes favorisant le non-recours sont mis en avant par le GR. D'une part, le prix des consultations représente un frein à l'accès aux soins, comme le témoigne l'extrait suivant : *« Par exemple j'ai décidé d'arrêter d'aller voir la psy pour garder l'argent pour faire autre chose avec. »*. D'autre part, sont évoqués les freins culturels. En effet, les étudiant.e.s mettent en avant la représentation culturelle ou familiale de la santé mentale : *« parfois au niveau culturel aller chez un psy c'est pas possible ».* Ces témoignages rejoignent la littérature sur le non-recours aux soins psychologiques. Cette dernière note, entre autres, la crainte de la stigmatisation associée aux difficultés psychologiques, le manque de confiance (Gulliver, Griffiths et Christensen, 2010), mais aussi la méconnaissance des services de soins et le manque de moyens financiers comme vecteurs de non-recours.

CONCLUSION

La crise sanitaire que nous avons récemment vécue a mis en exergue les difficultés rencontrées par un grand nombre d'étudiant.e.s et a fait émerger la question des précarités étudiantes sur le devant de la scène médiatique et politique. S'intéresser à cette question dans le cadre de cette recherche exploratoire relevait d'un double postulat : d'une part, la nécessité d'explorer les enjeux que couvre ce phénomène et permettre de produire de nouvelles connaissances en vue d'en améliorer la compréhension, et d'autre part, de pouvoir s'appuyer sur le savoir des premiers.ières concerné.e.s par cette question.

Pour ce faire, nous avons donc constitué un groupe de recherche (GR) composé de 21 étudiant.e.s se reconnaissant comme en situation de précarité. Ce GR s'est rencontré lors de 5 séances de travail afin d'échanger sur base de leurs expériences respectives et ainsi faire émerger un savoir collectif sur la question (cf. cadre méthodologique – p.10). C'est de ce savoir dont sont issus les enseignements présentés dans le cadre de cette note. De nouveau, nous tenons à remercier ces étudiants et étudiantes pour leur essentielle contribution durant l'ensemble de cette démarche.

Si, d'emblée, nous avons choisi d'évoquer les précarités étudiantes au pluriel en vue de rendre compte du caractère polymorphe de ce phénomène, l'absence d'une définition consensuelle au sein de la littérature nous a amenée à coconstruire une nouvelle définition, fondée exclusivement sur le savoir expérientiel des étudiant.e.s (cf. Définition co-construite des précarités étudiantes – p.10). De leurs apports, nous pouvons notamment retenir le fait que les précarités étudiantes ne sont pas à considérer comme exclusivement liées au temps des études, leurs répercussions éventuelles sur l'avenir de ces jeunes pouvant être source de questionnements pour ces derniers.ières. Ces étudiant.e.s nous invitent également à ne pas à considérer les précarités étudiantes comme le résultat de carences individuelles, mais bien comme le symptôme d'un dysfonctionnement structurel. Le rôle et la place des services sociaux dans la prise en charge de cette question sont d'ailleurs interrogés par les étudiant.e.s. Enfin, les impacts de ces précarités sur la santé mentale de ces jeunes sont identifiés comme l'un des enjeux centraux dans la compréhension des précarités étudiantes. Ce sont ces deux axes – lien entre santé mentale et précarités étudiantes et rapports aux services et dispositifs d'aide – que le groupe de recherche a choisi d'approfondir.

La santé mentale (cf. Les effets et impacts des précarités étudiantes sur la santé mentale – p.26) est abordée comme l'une des facettes indissociables des précarités étudiantes. S'il n'a pas été aisé pour ces étudiant.e.s d'évoquer le terme santé mentale – préférant en premier lieu les termes de charge mentale ou de mal-être -, tous et toutes ont été unanimes quant aux effets délétères de leur situation sur leur état psychique. Le stress, l'isolement ou encore le développement de potentiels troubles psys sont en partie dus à l'obligation qu'ont ces jeunes de cumuler une double-journée pour subvenir à leurs besoins et/ou à ceux de leurs familles et à l'incertitude tant de leur présent que de leur futur. Vivre en situation de précarité oblige ces jeunes à faire des compromis entre de « faux choix » : aller en cours ou travailler pour subvenir à ses besoins ; manger ou se soigner ; faire de longues études au risque de fragiliser l'équilibre financier familial ou rentrer rapidement sur le marché du travail, etc. Continuellement tiraillé.e.s, ces jeunes ont le sentiment d'être différent.e.s de leurs condisciples et de ne pas pouvoir pleinement s'épanouir dans cette période leur vie pourtant essentielle dans leur construction future.

La seconde sous-thématique traitée est l'obtention des aides sociales et financières (cf. Le parcours d'obtention des aides sociales et financières : révision des critères et prise en compte plus individualisée – p.19). Perçue comme un parcours du combattant, les étudiant.e.s évoquent, entre autres, le manque d'harmonisation des aides, le manque d'informations ou encore la multitude des services existants comme éléments participants à cette complexité. L'aide standardisée a longuement été abordée comme frein à l'accès aux droits. Jugée

inadéquate par son caractère homogénéisant, l'aide personnalisée telle que proposée, selon le GR, par les Services Sociaux Etudiants, semble être une réponse plus adaptée.

Mais surtout, notre étude met en avant la présence du sentiment de légitimité comme élément incontournable de toute demande d'aide. Se sentir légitime à demander une aide, c'est avoir testé des solutions alternatives avant de demander une aide institutionnelle, mais c'est aussi prouver qu'on la mérite. Aussi, pour le GR, il apparaît normal de devoir justifier sa condition, bien que le processus doive être simplifié. Ces sentiments de légitimité et de mérite ouvrent la question du rapport qu'ont ces jeunes à la logique d'activation sociale. En effet, il semblerait qu'ils/elles en aient intégré ses principaux principes que sont l'autonomisation et la responsabilité individuelle. Alors que nous pouvons émettre l'hypothèse que l'intégration de ces principes est un effet générationnel, ceci nécessiterait d'être approfondi, notamment par une mise en lien avec l'évolution des politiques sociales et d'aides aux étudiant.e.s et une comparaison entre les comportements des générations face à ces principes.

Le phénomène des précarités étudiantes est révélateur des inégalités qui persistent au sein de la jeune génération. Aussi, ne pas s'attaquer à cette question, c'est prendre le risque de voir se créer une jeunesse à deux vitesses, celle pour qui les études sont potentiellement source d'émancipation et de passage vers l'âge adulte et celle pour qui les études sont un parcours semé d'embûche et dont l'avenir reste incertain.

Aussi, traiter des précarités étudiantes, c'est peut-être avant tout interroger l'école comme lieu de démocratisation. Alors que la massification des études supérieures a permis l'accès aux études à un nouveau pan de la population, elle n'apparait cependant pas comme moyen efficace de lutter contre les inégalités entre les jeunes. Il importe donc de continuer à explorer ce phénomène pour en affiner la compréhension et faire de cette question un véritable enjeu démocratique.

BIBLIOGRAPHIE

Belghith, F. (2021). La mesure de la précarité étudiante à travers les enquêtes Conditions de vie des étudiants, *Semaine Data-SHS*, Plateforme universitaire de données de Nanterre

Bencsik, A. and Horvath-Csikos, G. (2016). Y and Z Generations at Workplaces, *Journal of Competitiveness*, 6(3), 90-106.

Cauwe, J., Paume, J., Leveque, A., Sourdin, CL. (2022). Le logement des étudiant.es, *Observatoire de la vie étudiante*, 2, 2-9.

Ciccheli, V et Erlich, V. (2000). Se construire comme jeune adulte. Autonomie et autonomisation des étudiants par rapport à leurs familles. *Revue des politiques sociales et familiales,* 60, 61,77.

Cordazzo, P, (2016). Les étudiants vulnérables : entre renoncements et travail contraint, *Les vies étudiantes : Tendances et inégalités*, Sous la direction de Jean-François Giret, Cécile Van de Velde et Elise Verley, *Etudes et Recherches,* La documentation Française, 183-193.

Coulon, A, (1997). *Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*, Presses universitaires de France, Paris, coll. « Politique d'aujourd'hui », 213

Dalmas, M. (2019). Génération Z et conception du travail : un nouvel enjeu pour la GRH. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, 60(XXV), 97-116.

Deloitte. (2021). A call for accountability and action. The Deloitte Global 2021 millennial and Gen Z Survey.

Deloitte. (2023). 2023 millenial and Gen Z Survey. Waves of change: acknowledging progress, confronting setbacks.

Dequiré,A-F. Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance ». *Pensée plurielle*, 1(14), 95-110.

Disch, C. (2023). Précarité étudiante : le malêtre dans l'assiette, *La Revue Nouvelle*, 3(3), 9-13.

Doré, I. et Caron, J. (2017). Santé mentale : concepts, mesures et déterminants. *Santé mentale au Québec*, *42*(1), 125–145.

Duru-Bellat, M. (2015). *Les inégalités sociales à l'école: genèse et mythes*. Presses universitaires de France.

Guérand, G., Hullebroeck,P. (2015). L'obligation scolaire, le défi de l'émancipation, La Ligue de l'Enseignement et de l'Education permaente asbl, 1-98.

Guite, H.F., Clark, C.,Ackril, G. (2006). The impact of the physical and urban environment mental well-being, *Public Health*, 120, 1117–1126.

Hache, E. (2007). Néolibéralisme et responsabilité, *Raisons politiques*, 28(4), 5-9

Jauffrit, M. (2022). Passerons-nous aussi à côté de la génération z ? Le pentagone de formation et le système entrepreneurial, *Projectics / Proyéctica / Projectique*, 3(33), 21-41.

Lancry, A. (2007). Incertitude et stress. *Le travail humain*, 3(70), 289-305.

Maheu, F. et Lupienn, S. (2003). La mémoire aux prises avec les émotions et le stress : un impact nécessairement dommageable ?. Med Sci (Paris), 1(19), 118-124.

Mizrahi A. (1998), « Inégalités d'accès aux soins : cumul des risques sociaux et consommation de soins », in *Précarité et santé*, edited by Lebas J., Chauvin P., Paris, pp.45-57.

Observatoire de la vie étudiante de Montréal. (2015). Pour des logements salubres et abordables. Rapport du directeur de la santé publique. Direction régionale de santé publique CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Organisation Mondiale de la Santé. (2012). LIGNES DIRECTRICES DE L'OMS RELATIVES AU LOGEMENT ET À LA SANTÉ . Résumé d'orientation, Département santé publique, déterminants sociaux et environnementaux de la santé Organisation mondiale de la Santé, 1-8.

Page, L. (2005). Des inégalités sociales aux inégalités scolaires: Choix éducatifs et Prospect Theory. *Revue économique*, 3(56), 615-623.

Pinto, V. (2010), L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3(183), 58-71.

RES.UP, (2016), Construction d'un indicateur de la précarité étudiante. Réseau des Observatoires de l'Enseignement Supérieur. Cahier n°5

Romo, L., Nann, S., Scanferla, E., Esteban, J., Riazuelo, H. & Kern, L. (2019). La santé des étudiants à l'université comme déterminant de la réussite académique. *Revue québécoise de psychologie*, 40(2), 187–202.

Scharpé, J. (2016). D'où provient la précarité étudiante ?. *La Revue Nouvelle,* 8(8), 9-12.

Seemiller, C and Grace M. (2017). Generation Z : Educating and Engaging the Next Generation of Students, *In Practice*, (3)22, 21-26.

Sonecom-BDO. (2019). Etude sur les conditions de vie des étudiants de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles Rapport final, Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et des Médias.

Warin, P. (2018). Le non-recours par non-demande : le besoin d'une "politique du citoyen". *L'Observatoire*, (93), 64-69.

SITOGRAPHIE

Mutualités libres, La santé mentale en Belgique. 10 chiffres-clés, consulté en ligne le 11/08/2023 : Santé mentale en Belgique : 10 chiffres-clés | Mutualités Libres (mloz.be)

Organisation Mondiale de la Santé. (2022). Santé mentale : renforcer notre action, Organisation Mondiale de la santé consulté en ligne le 11/08/2023 : Santé mentale : renforcer notre action (who.int)

Office National de Sécurité Sociale. (2022). Le travail étudiant et les flexi-jobs ont atteint des niveaux records à l'été 2021, consulté en ligne le 17/06/2023 : Le travail étudiant et les flexi-jobs ont atteint des niveaux records à l'été 2021 | ONSS

Portail de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, (mise à jour du 2018), Document: Décret "Missions" du 24 juillet 1997, consulté en ligne le 13/09/2023 : Enseignement.be - Document: Décret "Missions" du 24 juillet 1997 (mise à jour du 09 octobre 2018)

SPP intégration sociale, Projet individualisé d'intégration sociale (PIIS), consulté en ligne le 18/08/2023 : PIIS | Primabook (mi-is.be)

SPP Intégration sociale (2023), Guide des étudiants, consulté en ligne le 18/08/2023 : Guide des étudiants | SPP Intégration Sociale (mi-is.be)

ANNEXES

Annexe 1 : flyer à destination des étudiant.e.s

Tu es étudiant.e ? Tu as moins de 30 ans ? Tu as des difficultés à financer tes études ? tes soins de santé ? à te loger ? à te nourrir ?

Viens partager ton expérience avec d'autres étudiant.es en participant à une recherche collaborative !

Contexte :

La crise Covid a mis en lumière les conditions de vie difficiles de certain.es étudiant.es.

En 2023, le Crebis (Centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales) **invite ces dernier.ères à réfléchir à la question en intégrant un processus de recherche collaborative.**

Concrètement, il s'agira de participer à **5 séances de travail** avec un groupe de 25 étudiant.es.

Quand ?

Lundi 13 mars	*17h-19h30*
Lundi 20 mars	*17h-19h30*
Jeudi 30 mars	*17h-19h30*
Jeudi 13 avril	*17h-19h30*
Jeudi 27 avril	*17h-19h30*

*Le lieu reste à définir

Ta mission ?

Nous aider, grâce à tes connaissances et tes expériences, à **identifier les difficultés de la vie quotidienne qui impactent l'accès et le maintien aux études supérieures.**

Comment ?

En intégrant **un groupe de recherche** composé d'autres étudiant.es et de chercheur.euses du Crebis.

Un groupe de recherche, c'est quoi ?

C'est un ensemble de personnes réunies pour travailler et réfléchir sur une thématique.

Défraiement :

Ta participation se fera sous **convention de travail bénévole ; tu percevras donc un défraiement de 40,67€ pas séance de 2h30.**

Tu es intéressé.e ou tu as des questions ? Contacte Manon Guibreteau par e-mail mguibreteau@cbcs.irisnet.be ou par téléphone au 0495/115 157 **jusqu'au lundi 6 mars au plus tard.**

LE FORUM BRUXELLES CONTRE LES INÉGALITÉS

Crébis CENTRE DE RECHERCHE DE BRUXELLES SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES

CBCS CONSEIL BRUXELLOIS DE COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

Annexe 2 : fiche de candidature pour participer à la phase exploratoire

FICHE DE CANDIDATURE

Participation au groupe de recherche sur les précarités étudiantes

Le Centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales t'invite à prendre part à une recherche sur le lien entre les précarités étudiantes et l'accès et le maintien aux études supérieures.

Si tu souhaites intégrer notre groupe de recherche, merci de nous faire parvenir cette fiche complétée au plus tard **le mercredi 01 mars** à l'adresse suivante: mguibreteau@cbcs.irisnet.be

*Des questions ? N'hésite pas à contacter Manon au 0495 115 157

Nom : Prénom : Age :	Etablissement scolaire : Filière d'études : Année d'études :

- *Quelles sont tes disponibilités pour participer à la recherche ?*

☐ Lundi 13 mars de 17h à 19h30

☐ Lundi 20 mars de 17h à 19h30

☐ Jeudi 30 mars de 17h à 19h30

☐ Jeudi 13 avril de 17h à 19h30

☐ Jeudi 27 avril de 17h à 19h30

- *Quelles sont les difficultés que tu rencontres à lier études et vie quotidienne ?*

- *En quelques mots, pourquoi souhaites-tu participer ?*

Merci pour ta candidature ! Nous te donnerons une réponse le 23 février !

CBCS CONSEIL BRUXELLOIS DE COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

Crébis CENTRE DE RECHERCHE DE BRUXELLES SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES

LE FORUM BRUXELLES CONTRE LES INÉGALITÉS

Annexe 3 : Définitions individuelles des précarités étudiantes – 13.03.2023

1.« La précarité étudiante est un terme vaste qui regroupe plusieurs difficultés que peut rencontrer un étudiant (que ce soit psychologiques, financières, familiales, culturelles, sociétales ou de santé). Ce sont donc des freins ou des chaînes dont l'étudiant doit essayer de se libérer pour aller de l'avant et construire sereinement son avenir. Pour cela, il est souvent possible de demander de l'aide (comme des permanences sociales) mais certains ont peur ou honte de demander. Chose importante : plusieurs chemins sont disponibles et peuvent être empruntés pour s'en sortir. »

2. « Les précarités étudiantes se représentent sous plusieurs formes et ne sont pas des difficultés qui arrivent à cause de nos erreurs, comme la procrastination, car si j'ai un emploi et qu'un matin je n'ai pas envie de travailler par flemme, je ne vais pas m'apitoyer sur mon sort à part si c'est quelque chose qui m'est tombé dessus etc. Je dirais qu'elles sont sous formes de difficultés au niveau de la santé, financières, familiales et quand il n'y a pas d'accompagnement pour être informé… »

3. « C'est une contrainte supplémentaire à notre parcours d'étudiant rempli de difficultés financières qui a des conséquences et engendre des difficultés psychologiques, familiales, culturelles, sociales, sociétales et de santé. C'est un mal-être dû à une pression permanente. »

4. « La précarité étudiante découle d'un manque d'accompagnement qui engendre des difficultés financières, familiales, sociales chez l'étudiant. Les incertitudes liées aux études créent un mal-être, une honte et une pression qui n'aident pas à avoir un bien-être et des réussites. »

5. « C'est l'ensemble des difficultés permanentes qui nous obligent à faire des choix malgré nous, dans le but d'avoir une réussite. Mais ces choix font en sorte que nous faisons face à des contraintes supplémentaires dont les solutions ne sont pas toujours évidentes. »

6. « La précarité étudiante c'est l'ensemble des difficultés qu'on rencontre dans notre vie quotidienne, plus particulièrement nos études. Celle-ci se traduit principalement par des difficultés financières pour répondre à nos besoins premiers : se loger, se nourrir, se soigner. Même s'il existe des solutions et des aides, celles-ci sont souvent difficiles à obtenir. Il faut aller chercher les informations nous-mêmes et on n'as pas forcément le temps si on enchaîne les jobs et qu'on est isolé socialement. A force, avec la pression sociétale et/ou familiale, cela entraîne des fatigues psychologiques. »

7. « La précarité étudiante est cet état dans lequel l'étudiant est plongé durant ses études, où il doit pouvoir gérer les facteurs financiers, psychologiques, logistiques, temporels et autres pour accéder à la réussite. Chacun dispose de plus ou moins d'outils et l'absence de certains peut provoquer du stress, des insécurités et entraver la réussite. En fonction des conditions, on est plus ou moins équipés pour étudier sereinement. »

8. « La précarité étudiante regroupe différentes difficultés et pression engendrées par différents facteurs qui nécessitent une aide extérieure. »

9. « La précarité étudiante ajoute une contrainte supplémentaire à l'absurdité de la vie et pousse à l'oubli de soi et à la procrastination. »

10. « La précarité étudiante peut toucher n'importe qui. Cela peut survenir de différentes raisons (psychologiques, sociales, financières,…). Il peut y avoir des solutions mais cela peut être compliqué en fonction de nos moyens d'aide (amis, famille, CPAS, …). »

11. « La précarité est une difficulté qui peut toucher tout le monde. Il existe différents aspects comme la difficulté financière, familiale etc. Cela peut être principalement dû aux manques d'accompagnements. Elle peut être perçue comme une honte pour ceux qui sont en précarité. »

12. « La précarité étudiante c'est pour moi un ensemble de difficultés (financières, familiales, de santé, culturelles) et toutes ces difficultés nuisent à ma réussite scolaire et sociale. »

13. « Pour moi, il s'agit de toutes les difficultés (financières, sociales, familiales, …) rencontrées par les étudiants et toutes les conséquences que cela peut avoir sur leur physique, leur psychologique et leur psychique. »

14. « La précarité étudiante est vaste. Elle englobe plusieurs formes (financières, familiales, santé, culturelles, sociales te sociétales). En résumé, je dirais que c'est les freins que peut avoir un étudiant dans la poursuite de ses études. »

15. « Long chemin semé de difficultés lorsque l'on est étudiant avec un sentiment d'être petit par rapport à cette grande société remplie d'adultes plus forts que nous et ayant les « rênes ». Cependant, ce long chemin peut s'avérer fructueux pour certains, mais à quel prix ? Parfois cela nous résigne à en laisser notre santé ou nos aspirations et parfois on arrive à voir le bout du tunnel. Selon le bagage que l'on possède, nous avons plus ou moins de difficultés. »

16. « La précarité étudiante est un état qui peut être considéré comme permanents par certains sujets : état dans lequel on est face à de fortes difficultés financières, sociales, de santé, et même culturelles. Permanent car, peu importe notre niveau d'épanouissement, les problèmes sont toujours présents, parfois diminuent mais persistent. Ce qui pousse à un manque de préparation scolaire, une résilience obligée et une forte solitude. »

17. « La précarité étudiante pour moi est avant tout une situation dans laquelle on est malgré-nous/à nos dépends et qui rajoutent des difficultés supplémentaires pour réussir. La précarité étudiante est souvent associée à une difficulté à suivre les cours de façon convenable et égalitaire avec ses pairs. C'est une surcharge de travail. »

18. « Ce sont des difficultés multiples et propres à chacun (psychologiques, financières, familiales, …) que l'on a et éprouve durant et parfois après nos études supérieures. Ces difficultés sont liées au manque de préparation en amont et au manque d'accompagnement durant les études. Les retombées sont souvent un mal-être, de l'incertitude et peuvent être du côté psychologique comme psychique. Des aides existent mais elles restent très dures à obtenir. »